



Procès-Verbal du Conseil d'Administration

19 Septembre 2020 - St Etienne

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, BARATA Paula, BOUSSUGE Martine, BRECHET Sophie, COLOMBANI Frédéric, CORDURI-DAVIET Valérie, DORNE Emilien, DOURY Frédéric, EYMARD Christian, GALLET Bernard, HARENT Eliane, JACQUET Pascal, KERNEIS Hervé, LEFOULON Geneviève, LEVARLET Christian, MESONNIER Gilles, MOREAU Florian, PEAN Patrick, RAYMOND Pamela, RIPERT Alain, SCHUTTERS Thierry, SINGLA Patrick, STOFFER Françoise, UROZ Frédéric, REY Amandine, ROUX Nathalie, DAVIET Jean-Michel, LANDY Pascale

Excusés : COURTOIS Eric, DAUMUR-JULIEN Stéphanie, DEFOUR Jean-Pierre, DIGER Martine, MOREL Carine, RONDEAU Solène, PERRIN Patrice

Assistent : CADEI Franck, MALFONDET Gilles, RENAUD Christine, SOBIERAJ Daniel

Alain Ripert ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

Informations sur l'AG électorale

Pour rappel l'Assemblée Générale Électorale a été faite par voie électronique et s'est clôturée hier après-midi.

Une seule liste, menée par Alain Ripert était présentée, les résultats sont les suivants :

- 967 voix exprimées
- 809 voix « Pour », soit 100%
- 158 bulletins blancs

La liste et son projet (25 sièges) sont élus avec 809 voix pour, 158 bulletins blancs.

Les représentants des comités sont :

REY Amandine (CD 73), PERRIN Patrice (CE 38), ROUX Nathalie (CD 01), DAVIET Jean-Michel (CD 74), LANDY Pascale (CD 07/26), EYMARD Christian (CD 43), DEFOUR Jean-Pierre (CD 42), LEFOULON Geneviève (CE 63), DOURY Frédéric (CD 69), RAYMOND Paméla (CD 15). Le comité de l'Allier n'est pas représenté.

Le détail est produit par le procès-verbal de l'Assemblée Générale électorale.

Elections au sein des membres du Conseil d'Administration

À l'issue d'un tour de table au cours duquel chacun se présente, le projet voté en AG est à nouveau présenté par Alain Ripert.

Les personnes réunies vont procéder à l'élection du Président, du Bureau directeur, des présidents de Commissions, ainsi qu'au représentant à l'assemblée générale de la FFHB.

Au moins une personne dans l'assemblée souhaite un vote à bulletins secrets ; la mise en place des votes est donc la suivante :

- Vote individuel du président de la ligue
- Vote groupé du Bureau Directeur
- Votes individuels des présidents des commissions de Discipline, Réclamations et Litiges, Arbitrage, Organisation des compétitions, Médical

Des urnes sont installées et les documents de vote sont fournis. Christine Renaud, Franck Cadéj, et Gilles Malfondet forment le comité de surveillance et procèdent aux dépouillements.

Résultats des élections (26 voix) :

- Président : Alain Ripert, élu avec 26 voix Pour
 - Bureau Directeur constitué de :
 - Secrétaire Générale : Eliane Harent
 - Secrétaire Générale Adjoint : Eric Courtois
 - Vice-président délégué, en charge du service PPF : Hervé Kerneïs
 - Trésorière : Françoise Stoffer
 - Trésorier Adjoint : Frédéric Colombani
 - Vice-Présidente, en charge du Service aux Clubs : Stéphanie Aurambout
 - Vice-Président, en charge du service l'ITFE : Bernard Gallet
 - Vice-Présidente, en charge du Service Réglementations et Juridique : Valérie Corduri-Daviet
 - Vice-Présidente, en charge du Service Communication : Carine Morel
 - Vice-Président, en charge du Service des offres de pratique non compétitives : Patrick Péan
- élu, avec 26 voix
- Président de la Commission de Discipline : Frédéric Uroz, élu avec 26 voix
 - Président de la Commission Litiges et Réclamations : Christian Levarlet, élu avec 25 voix pour et un bulletin blanc
 - Président de la Commission d'Arbitrage : Thierry Schutters, élu avec 3 votes contre, 4 bulletins blancs et 19 voix pour
 - Président de la Commission d'Organisation des Compétitions : Florian Moreau, élu avec 1 vote blanc, 1 vote contre et 24 voix pour
 - Présidente de la Commission Médicale : Martine Boussuge, élue avec un vote nul, 1 vote blanc, et 24 pour
 - Vice-président délégué auprès de la FFHB : Hervé Kerneïs, élu avec 26 voix pour

Représentant (votant) lors de l'AG Fédérale en Novembre : Alain Ripert, 26 voix pour.

Chaque commission assistant au CA présente son projet

Les Nouvelles Offres de Pratique – Gilles Messonier

A ce jour 6 nouvelles offres existent, sans compter le handball loisir. Pourquoi des offres non compétitives ?

- Pour répondre à des problématiques d'effectifs et s'adapter à des besoins de la société
- L'impact sur le hand à 7 : il n'est pas connu à ce jour, si impact il peut y avoir

Voir Annexe 1

Les Offres compétitives – Florian Moreau

Florian Moreau présente le projet de la COC, *Voir Annexe 2*.

À la suite de cette présentation, les questions / remarques suivantes sont émises :

- demande de clémence quant à la gestion des amendes pour retard de saisie des conclusions : des problèmes d'accès aux salles perdurent encore après la crise sanitaire
- indulgence durant la période à venir et document à fournir pour des demandes de report
- rencontre à mettre en place quant à la gestion et le suivi des aléas possibles liés au COVID : mise en place d'une réunion afin de définir le pilotage entre la COC, l'arbitrage, la commission médicale, le référent COVID et les comités
- peut-être avoir une adresse mail spécifique
- faire une communication indiquant la reprise des championnats : diffusion la plus large possible
- demander aux clubs de faire remonter leurs problématiques liées au COVID et leurs disponibilités de salle

Le Service Financier – Françoise Stoffer

Pour donner suite à une question posée, Bernard Gallet précise qu'il a donné une information sur la gratuité de certaines formations. Cette décision n'est pas passée par le CA ni l'AG, elle est donc nulle de droit. Une information corrective sera faite.

Un audit a été lancé afin d'étudier nos différents partenaires : comptable, paie, assurances, ... afin de réduire les dépenses au maximum.

Des réflexions sont en cours quant aux procédures à mettre en place avant d'engager des dépenses.

Le budget est présenté (*voir Annexe 3*). La masse salariale est de 1 098 332 €.

Une attention plus poussée du suivi financier sera mise en place, avec le risque pris si une baisse de licenciés a lieu.

Une analyse des besoins d'aujourd'hui et de demain a été lancée et le constat est le suivant : il y a de plus en plus d'opérationnel à effectuer, de nouveaux besoins administratifs (PPF, arbitrage, ...). Le remplacement de certaines personnes a nécessité une redistribution des tâches. A ce jour avec la mise

en place de projet comme ORION, une personne supplémentaire sur une période d'un an pour répondre aux différentes sollicitations est nécessaire.

Au vu de la conjoncture, et afin de répondre à ce besoin ponctuel de recherche d'une personne (profil administratif, avec des compétences bureautiques), une révision du budget des 2 services PPF et arbitrage sera faite, ceci pour ne pas impacter le budget global.

Le sujet sera étudié lors du prochain Bureau Directeur.

Arrêt des débats à 12h30 - Reprise des débats à 14h00

Ont quitté la réunion : Lefoulon Geneviève, Landy Pascale, Christian Eymard

Remerciements

Alain Ripert remercie pour leur implication les personnes ayant œuvré au sein de la ligue, qui n'ont pas renouvelé leur mandat, et qui ont été bien sollicitées ces derniers temps, en leur remettant un coffret : Anne Seigneur, Jean-Paul Paret, et Pierre Martoia, par l'intermédiaire de son épouse, Gilberte Martoia.

Le Service ITFE - Bernard Gallet

Bernard Gallet présente le projet de l'ITFE, *voir Annexe 4*. L'une des missions sera l'accompagnement des clubs sur MyCoach.

La commission recherche des volontaires.

Le Service PPF-ETR - Hervé Kerneis

Les PPF Masculin, PPF Féminin et PPF Beachhandball réunissent environ 35 personnes pour 4 missions principales.

Des réflexions sont en cours quant à sa restructuration, en lien avec un pilotage Direction Technique Régionale (DTR).

Voir Annexe 5



Le Service Aux Clubs - Stéphanie Aurambout

Stéphanie Aurambout présente le projet pour la saison 2020-2021.

Objectifs généraux

- Mettre en valeur notre pratique
- Favoriser le développement des nouvelles pratiques
- Favoriser la structuration des clubs

Proposer une offre de pratiques mettant en valeur l'activité : stages vacances

- Reconduire le stage de Passy,
- Proposer une seconde offre pour un public ciblé (7 à 13 ans)
- Mettre en place une nouvelle offre de stage durant la 2nde semaine des vacances de Printemps (public ciblé : ado)

Objectifs :

- proposer une offre attractive,
- diffuser une image positive,
- participer à la pérennisation des emplois (clubs, comités),
- développer les compétences des participants

Proposer des formations aux encadrants des nouvelles offres de pratiques, via l'ITFE

Favoriser la structuration des clubs

- Par l'accueil de volontaires
 - Aider à la mise en place des projets d'accueil au sein des clubs,
 - organiser le suivi administratif du dispositif,
 - proposer des formations.
- Par l'accompagnement des clubs employeurs et ceux qui envisagent d'embaucher
 - détecter les difficultés pour déterminer les actions à mettre en place,
 - développer le centre de ressources (en collaboration avec les autres commissions), produire des outils utiles à la structuration des clubs.

Reconstruire une collaboration pour développer une aide efficace et visible pour les clubs (Création d'un espace partagé de suivi des clubs).

Certaines questions émanent après à la présentation :

- Est-ce que le service civique, en baisse à ce jour, va disparaître ?
 - A priori, pas de disparition annoncée ; une réflexion est en cours afin de porter la durée sur 8 ou 12 mois.
- Une vigilance doit être faite sur les heures effectuées par les personnes en service civique. Des contrôles sont en cours et qui ont mis en évidence des déficiences de la part des structures d'accueil.
- Nous manquons de mémoire sur ce qui se passe sur le territoire. Le service civique est une pépinière de futurs emplois ; nous n'utilisons peut-être pas assez cette filière pour nos travaux
- Intensifier les mises en relations avec les comités

Secrétariat Général - Eliane Harent

Depuis la fusion le secrétariat était réparti sur les trois sites, en poste les secrétaires généraux des 3 anciennes ligues.

Depuis la fusion en février 2017, un certain nombre de choses ont pu se poser, d'autres nécessitent de se perfectionner et d'autres de se mettre en place.

Nous tenons à remercier Pierre Martoia qui nous aide au quotidien et qui va continuer à le faire lors de la prochaine mandature

En l'absence (provisoire) d'un manager des services et des ressources humaines, nous allons gérer ce relais le mieux possible.

Nos axes de travail pour la saison à venir sont les suivants :

- mise en place des feuilles de route des salariés que chacun d'entre eux a eu comme mission de travailler avec son élu référent et/ou le CTS référent, en mettant les actions le plus près possible des axes d'EURECIA
 - Objectif : fin septembre
- mise en place du suivi prévisionnel des activités en lien avec les actions des feuilles de route : suivre le prévisionnel et le réalisé mensuellement afin de pouvoir mettre en place des alertes, si nécessaire, et ce dès que possible
 - Objectif : après les feuilles de route
- Continuité des réunions RH mises en place
 - Objectif : à compter de mi-septembre, sur un rythme d'une fois par quinzaine
- Mise en place de séances de travail avec le CSE avec de trouver les meilleurs axes de travail possible (bonnes pratiques : gestion des congés, des récup,..., exploitation QVT, ...)
- Une implication plus forte des élus référents sur leurs commission / service : implication quant à la gestion des congés / absences, suivi des projets au plus près (réalisé / prévisionnel en lien avec les activités)

Ces différents travaux devraient nous permettre de travailler dans la continuité de ce qui a déjà été mis en place et préparer au mieux l'arrivée du/de la prochain(e) MRH.

- Mise en place d'une charte informatique afin de fixer un cadre adapté à l'utilisation par tous de nos outils :
 - suivi des autorisations sur les différents outils
 - gestion des sauvegardes de nos documents
 -
- Gestion documentaire : à ce jour les informations sont stockées sur différents supports le drive (cloud), le serveur (VPN), teams, dropbox personnel, drive personnel, ... La taille de notre organisation et les différents travaux ne nous permettent plus de travailler ainsi. Il est important que certaines règles soient mises en place :
 - documents sur le drive avec comme racine une adresse ligue commission / service générique
 - comptes-rendus de réunion des services / commissions à disposition pour le bureau directeur (garant de la bonne exécution des projets de la ligue), en précisant date, heure de début, heure de fin, personnes présentes – absentes – excusés, une liste des sujets abordés et les décisions à prendre ou prise, ... - à déposer selon les règles indiquées au point ci-dessus
 - documents de travail accessibles par toutes les personnes de la commission ou du service et du bureau directeur
 - archivage sécurisé des données des saisons et/ou des événements passés sur le serveur et ne conserver que les informations en cours de la saison sur le drive

Ces points sont en lien avec la charte informatique et avec la mise en place d'arborescence précise et maîtrisée

- Autorisations d'accès : une remise à plat et un suivi des autorisations sur les différents outils utilisés

Ces différents travaux seront effectués en collaboration avec les élus référents et les salariés

Question : qu'est-il attendu des élus référents ?

- plus d'échanges entre le secrétariat, le manager futur et les élus référents afin de mieux suivre et gérer les congés, absences et activités

Un organigramme provisoire est proposé et affiché : il sera envoyé aux différents responsables de services et commissions, afin de le réguler et que chacun indique sa liste d'intervenants ; il devra être validé lors du prochain BD. La chaîne décisionnelle sera faite plus tard.

Service Statuts règlementations et juridique - Valérie Corduri-Daviet

Beaucoup de sujets sont en attente de l'AG fédérale et de l'équipe qui sera mise en place, avec probablement une simplification des règlements fédéraux.

La CMCD territoriale AURA a été simplifiée : application seulement des socles. Les travaux sur le sujet vont reprendre, l'objectif est d'avoir finalisé un nouveau projet pour la saison prochaine, projet d'avantage tourné vers les clubs.

Une rencontre avec Stéphanie Daumur-Julien sera mise en place pour la partie juridique, afin d'essayer de mettre en place une veille juridique.

Commission de Discipline - Frédéric Uroz

La commission est élue pour 4 ans et est constituée de 10 personnes pour la partie juridique et 10 personnes pour la partie handballistique, en sus du président.

Des informations sont parues concernant les infractions spécifiques en cas de COVID, mais sans consigne pour l'instant.

Chaque commission / service peut solliciter la commission ; à ce jour la commission travaille en relation avec des personnes en services civiques, et sur des formations de responsables de salle.

Il est important d'avoir des actions de préventions.

Report des sanctions prises avant et durant la crise sanitaire : la FFHB a décidé un report des sanctions, avec une notification il y a une semaine. Quid de la ligue ? Le sujet sera débattu par le Bureau Directeur. A ce jour, la commission ne souhaite pas un report des sanctions.

Les différentes décisions prises par la commission ont été validées en AG lors du vote du rapport de la commission.

Toute personne souhaitant s'investir comme procureur (ouverture des dossiers et préparation des dossiers) est la bienvenue.

La constitution de la commission :

Président : Frédéric UROZ

Collège juriste : Hélène Surrel (vice-présidente), Delphine Montoya, Christelle Chabert, Jérémy Zana, Julie Bailly-Colliard, Nicolas Gentile, Pierre Brevaux, Agathe Monnier, Cristelle Exbrayat

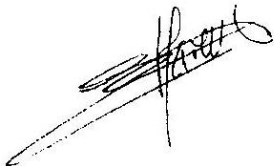
Collège handball : Chantal Lamoureux (vice-présidente), Christian Lafond (vice-président), Pierre-Ursane Froidevaux (vice-président), Gilberte Martoia, Marlène Pradon, Hubert Servonnet, Guy Ginolin, Jean-Michel Daviet, Christine Laurent, Denise Caille, Rémi Jardillier

La composition de la commission est soumise au vote du Bureau Directeur. Le résultat est le suivant :

- 3 personnes absentes
- 8 personnes votants : 8 votes pour

Le Conseil d'Administration est clôturé à 16h15.

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président



ANNEXE 1

PRATIQUES NON COMPETITIVES

Pourquoi non compétitives ?

- Quels publics ciblés?
 - Comment ?
 - Par qui ?

Une commission, un service ?

- De nombreuses commissions existent, la place des pratiques non compétitives (terme qu'il va falloir peut-être reprendre et modifié) n'est pas bien définie.
- Il existe une ambiguïté avec la commission SAC.

Les responsabilités et les pratiques non compétitives.

Activités		A		C		I
	R		C	I	C	
		C	I		R	A
			R		A	
	I		A	C		
	A	I		R		C
		A	C	A		I

1^{er} Acte

Activités	R		A		C		I
	A	R		C	I	C	
	I		C	I		R	A
			C			R	A
	R	I		A	C		
		A	I		R		C
			A	C	A		I

C : concerné A : approbateur R : responsable

Groupe d'accompagnement des comités. Le « *GAC* »

Cette idée est construite avec plusieurs objectifs.

- Création d'un groupement d'experts à l'écoute des nouveautés, et pourvoyeurs de solutions et d'outils pour les comités.
- Mutualisation des savoirs, des expériences.
- Organisation de séminaires de partage entre partenaires et ligue (éducation nationale, entreprises, mairies, autres fédérations, etc..)
- Être des avant-gardistes.
- Intégrer les comités dans le flux d'informations de la ligue vers les clubs et inversement.

Définition des priorités du GAC

Vouloir travailler sur toutes les pratiques non compétitives dans un même temps me semble vouer à l'échec.

Je propose que l'on définisse un calendrier sur quatre ans avec par exemple deux ou trois pratiques par an.

L'année pouvant être découpée en trois phases

1. Première phase : étude de l'existant
2. Deuxième phase : analyse des résultats et détermination des objectifs et indicateurs.

Utilisation de l'outil T4C

3. Troisième phase : déploiement dans les comités.

Le modèle économique se doit d'évoluer : Je pense que la mutualisation des expériences des comités sera source d'innovations et de solutions.

CONCLUSION

1. L'idée est de laisser les commissions gérer leurs paramètres comme il le font depuis plusieurs années.
2. Donner aux élus le choix de la stratégie de la ligue AURA pendant le mandat.
3. Redonner du sens au rôle des comités.
4. Valoriser l'expertise des salariés de la ligue.
5. Valoriser le professionnalisme des salariés des comités.
6. Mutualiser les expériences de chacun.
7. Favoriser la communication entre Club, Comité, Ligue et inversement.

ANNEXE 2

Projet Sportif 2020-2024

Sommaire

Projet

Thématiques sportives

Agenda

Lignes directrices

Projet Sportif 20-24

Projet

Thématiques

Etat des lieux

Propositions

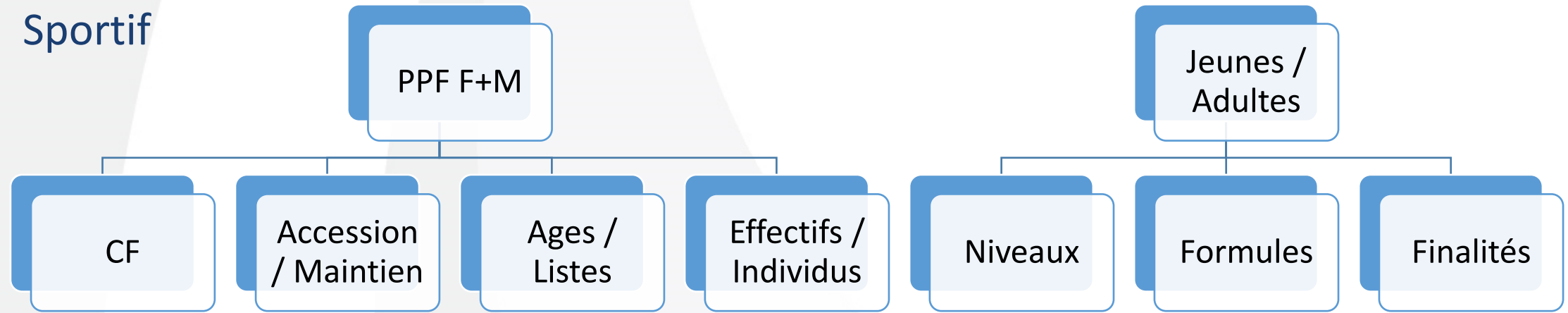
Élaboration

Fonctionnement



Projet Sportif 20-24

Sportif



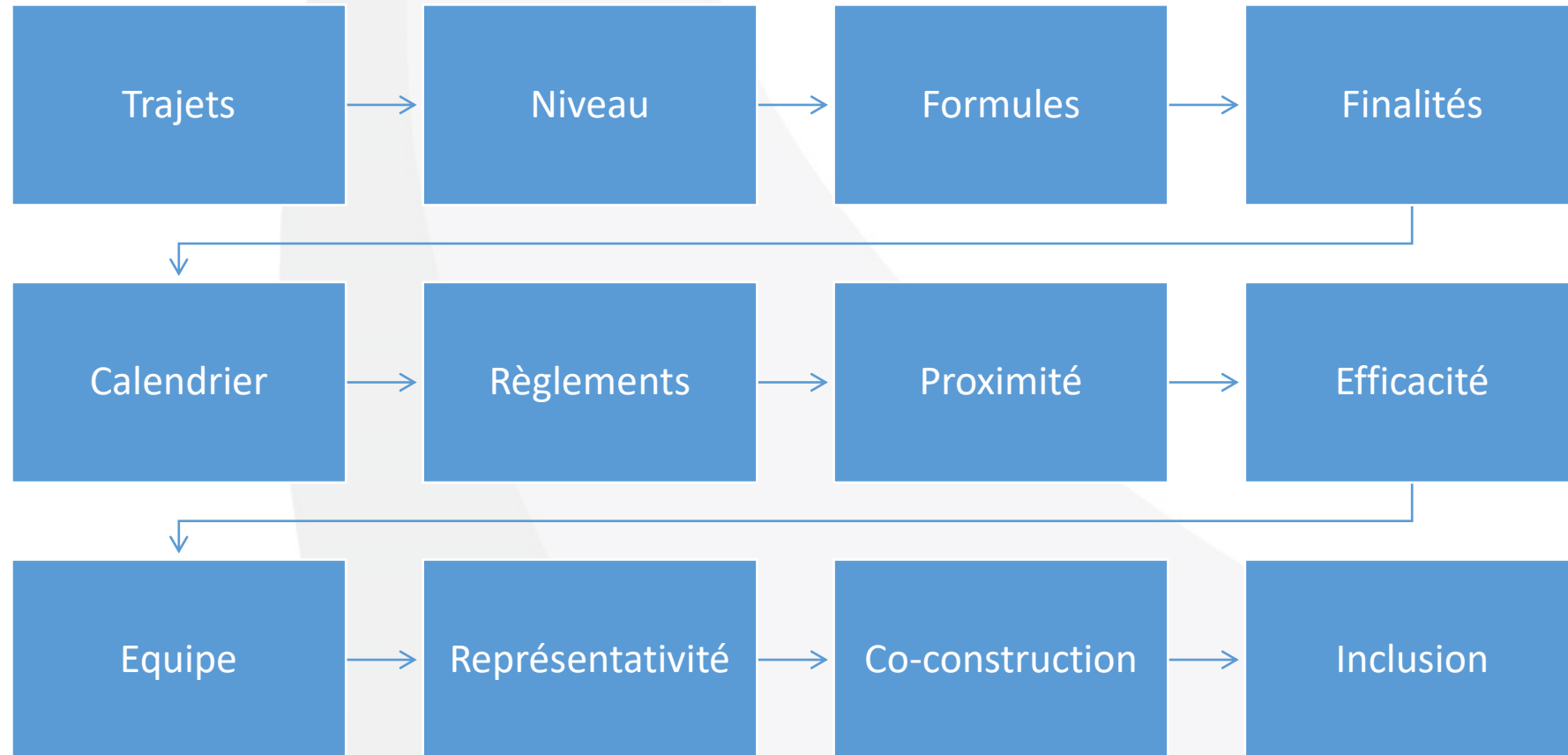
PPF
<ul style="list-style-type: none">• Saison de transition• Championnats d'accès au CFJ• Relève / Continuité• Maillage territorial

2020-2021
<ul style="list-style-type: none">• Saison de transition• Maintien du schéma actuel• Incertitudes des clubs• Adaptabilité• Élaboration commune

COC
<ul style="list-style-type: none">• Inscrits / Effectifs• Réflexions sur + bas niveau régional• Proximité au plus bas niveau territorial jeune• Protocole report COVID

Projet Sportif 20-24

Lignes Directrices



ANNEXE 3

Budget 2020

Base 40 000 licenciés	RECETTES		DEPENSES		RESULTAT 2020
	DETAILS	TOTAL	DETAILS	TOTAL	
Résultat 2019		110 148			110 148
Redevances		2 128 818	1 108 722		1 020 096
Licences Ligue	910 288		910 288		
Adhésions ligue	842 154				
Réduction aux Clubs			60 000		
Mutations part Ligue	258 920		97 326		
Affiliations	117 456		41 108		
Commission administratif		3 500	421 502		-418 002
salaires et charges sociales-médicaments journalières			157 256		
Autres charges			179 444		
Dot aux amortissements			84 802		
Clubs irrécouvrable+ clubs douteux			0		
produits financiers	3 500				
COC sportive Compétition (dont engagement)		114 000	43 300		70 700
Salaires et charges sociales			40 000		
Autres charges			3 300		
Engagements	114 000				
Finalité mai 2020			0		0
Commission arbitres		79 000	217 133		-138 133
salaires et charges sociales			55 100		
Fonctionnement commission arbitre			21 667		
PPF arbitrage	3 600		46 000		
subvention FFHB	23 000				
Formation arbitres	16 400				
Formation population arbitrage			29 333		
Mise à disposition FFHB	3 000				
MAD			17 033		
Accompagnement JA + JAJ			34 667		
Accompagnement écoles arbitrage			13 333		
Frais administratif 2e semestre 2020	33 000				
Commission discipline			22 440		-22 440
Salaires et charges sociales			14 440		
Frais de fonctionnement			8 000		
Services aux clubs		131 919	231 060		-99 141
salaires et charges sociales			150 110		
Autres dépenses			21 150		
Subventions FFHB	64 185				
Subvention ANS	40 608				
Reversement aux comités			55 000		
Financement My coach pour clubs	10 176		4 800		
subvention région	27 126				
Services aux familles		0	10 500		-10 500
Stage Passy	0		0		
Salaires et charges sociales Passy			5 250		
Stage Monistrol	0		0		
Salaires et charges sociales Monistrol			5 250		
Communication évènements		228 982	342 764		-113 782
salaires et charges sociales			112 000		
interpole féminin	119 920		119 920		
interpole masculin	24 062		22 344		
salaires + charges sociales interpole masculin			4 800		
soutien de communication			4 000		
Frais liés au BEACH			4 700		
Partenariat	15 000		5 000		
Match international France Belgique	70 000		70 000		
Commission finances			141 160		-141 160
salaires et charges sociales			138 010		
Autres charges			3 150		
Commission statut et règlement			14 800		-14 800
salaires et charges sociales			13 000		
Autres charges			1 800		
Commission médicale			5 707		-5 707
Commission ITFE		212 360	315 320		-102 960
salaires et charges sociales			214 000		
Mise à disposition personnel auprès de la FFHB	5 000				
Subvention FFHB					
Recettes formation	163 000		101 320		
Autres charges					
Subvention FFHB	37 860				
Subvention ANS	5 000				
Subvention région	1 500				
Commissions PPF		339 835	473 604		-133 769
Salaires et charges sociales			182 296		
Réunion thématiques PPF F et PPF M			25 031		
PPF garçons			113 294		
PPF filles			149 283		
PPF Beach			3 700		
Mise à disposition personnel FFHB	24 000				
Famille	22 000				
subvention fonctionnement Région	5 000				
Subvention DRDUSCS féminin	23 800				
Subvention DRDUSCS masculin	17 900				
subvention région féminin	65 500				
subvention région masculin	64 500				
subvention FFHB féminin	41 259				
subvention FFHB masculin	51 876				
subvention emploi sportif haut niveau (FFHB + ANS)	18 000				
subvention investissement région	6 000				
subvention région tournoi 4 moteurs	0				
Commission Réclamations & Litiges			550		-550
Salaires et charges sociales			550		
TOTAUX		3 348 562	3 348 562		0
Resultat					0

ANNEXE 4

Objectifs ITFE 2020-2024

Deux axes de travail pour une meilleure efficacité
En interne et en externe

En interne

- Réussir notre conversion qualitative

Objectif: Réussir les audits à 2 et 4 ans

- Mieux prendre en compte les apprenants

Un réel suivi individualisé

Objectif: 75% de réussite aux différentes certifications , moins de 10% d'abandon entre une inscription et une fin de formation

- Mieux prendre en compte nos intervenants

Proposer une formation professionnelle pertinente et régulière

Objectif: un stage négocié pour chacun pendant cette olympiade

- Réussir notre révolution numérique

Objectif: Former licenciés et formateurs aux nouvelles applications Agate, Campus, Mycoach, etc.

- Construire un modèle économique stabilisé

En externe

- ***Participer*** à la sérénité autour des terrains.
 - En favorisant l'accès aux formations
 - En mixant les populations
- ***Mettre en place*** un plan de communication « 3.0 » et les outils qui l'accompagnent.
- ***Développer le maillage*** sur notre territoire avec les différents partenaires.
- ***Collaborer davantage*** avec les commissions et services pour porter des projets communs.

ANNEXE 5

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL



Équipe
Technique
Régionale

Projet actions 2020-2021

Au service du progrès

Sommaire

1. ***Équipe Technique Régionale AURA
(E.T.R).....p3***
2. ***Les dates des Projets de Performance Fédéraux
(P.P.F).....p9 à 14***
3. ***Déclinaison de l'organisation des PPF masculins et
féminins.....p15***
4. ***Sections sportives Handball Lycées
AURA.....p27***
5. ***Formations Professionnelles et Fédérales
(I.T.F.E).....p31***
6. ***Service aux Clubs et au Citoyens
(S.A.C.C).....p41***
7. ***Jeunes
Arbitres.....***
8. ***Règlements Championnats jeunes
.....P46***
9. ***Annexes - Cahiers des Charges Compétitions
.....P50***

L'Equipe Technique Régionale (E.T.R)

Code éthique de l'Equipe Technique Régionale

Le rôle des éducateurs sportifs membres de l'ETR de la ligue Auvergne Rhône-Alpes est d'enseigner des valeurs de respect et d'humanisme par l'apprentissage du handball ou d'une activité physique.

En tant qu'éducateur sportif déclaré, membre de l'ETR AURA handball :

- 1) Je soutiens les dirigeants sportifs bénévoles ET SALARIES de ma ligue, de mon département, de mon club, dans le conseil et la mise en œuvre du développement de qualité des activités physiques et sportives de masse ou de compétition.
- 2) Je suis solidaire des décisions prises lors des réunions de l'Equipe Technique Régionale auprès de tous les acteurs du handball.
- 3) Je m'engage à véhiculer les valeurs de la fédération française de handball et par délégation de la ligue Auvergne – Rhône –Alpes, les faire respecter ainsi que le règlement particulier de la FFHB et son code d'éthique.
- 4) Je m'engage à rendre un service de qualité et apporter une réponse aux licenciés et aux partenaires institutionnels quand je suis sollicité. J'associe systématiquement les élus dirigeants de la ligue aux réflexions et projets.
- 5) Mon objectif est le bien être, l'épanouissement, la progression des pratiquants en sauvegardant leur intégrité physique et morale. Lorsqu'ils sont compétiteurs, cela est au-dessus du seul désir de gagner.
- 6) Je prends en charge les joueurs (ses), les cadres et dirigeants en formation, avec équité, en respectant leurs droits, sans jamais les humilier, dans le cadre du code de l'éthique et en étant le plus juste possible.
- 7) Je respecte et je fais respecter les arbitres. Les respecter c'est aussi avoir le droit d'échanger avec eux dans la sérénité et la courtoisie. Je dois être capable d'être constructif dans ce domaine et surtout pas insultant ou uniquement négatif.
- 8) Je respecte l'adversaire. Tout comme pour les joueurs et joueuses à la fin du match, je sers la main, des arbitres, des responsables de la table de marque, des éducateurs adverses.
- 9) J'apprends aux pratiquants, aux compétiteurs, aux entraîneurs en formation à respecter tous les gens autour d'eux, joueurs, dirigeants, arbitres, officiels, spectateurs, quels que soient leur sexe, origine, âge, condition sociale, langue.
- 10) Je leur apprend également à respecter les lieux et le matériel.
- 11) Je respecte et fais respecter les règles de jeu ainsi que les règlements de la pratique.
- 12) Je refuse toute forme de violence (verbale ou physique) de qui que ce soit (joueurs, éducateurs, adversaires ...), toute forme de tricherie, tout dopage. Je prends toutes les dispositions pour les combattre.
- 13) **MON COMPORTEMENT ET MES PROPOS SONT À L'IMAGE DE CETTE ÉTHIQUE.**

L'Equipe Technique Régionale 2020/2021

Des objectifs :

Conseiller,

Rendre service aux clubs et aux licenciés,

Former les jeunes joueurs et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en formant des entraîneurs professionnels

Aider à la structuration des clubs en formant les entraîneurs fédéraux.

Des engagements,

Respecter le code éthique ETR,

Le rôle des éducateurs sportifs membres de l'ETR de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball est d'enseigner des valeurs de respect et d'humanisme par l'apprentissage du handball ou d'une activité physique.

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.

Elu Régional référent

Hervé KERNEIS (Elu)
5100000.tec@ffhandball.net

Coordonnateur ETR

Franck CADEI (CTS)
5100000.FCADEI@ffhandball.net

Membres de l'E.T.R

Franck CADEI

Gilles MALFONDET

Franck MULLER

Christine RENAUD

Pierre Yves BOUSSUGE

Eric BROSSET

Ludovic DAIN

Alii MANI

David FAYOLLAT

Jérémy COLSENET

Bruno GEOFFRAY

Jérémy REAULT

Philippe SOUPIROT

Benoît LARUE

Boris THIEBAULT

Guillaume JOLI

Bertrand THIEVENT

Raphael PLANCHET

Maxime VAILLY

Benoît DUBLANEAU

Romain GAYRAUD

Jérôme EPS

Solveig NICOLAS

Etienne DESMARIS

Laura PEDRON

Laurent BENTERKI

Mehdy BRAHMI

Béatrice CROIZET

Véronique TRONCY

Damien CHASTEL

Cédric BATILLAT

William REYGADE

Pierre DECHANCE

Florian BOTTI

Sebastien MODENEL

CTS Coordonateur (Ministère des Sports)

CTS (Ministère des Sports)

CTS (Ministère des Sports)

CTS (Ministère des Sports)

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

Admin. Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF 26/07

CTF 74

ADS 74

CTF 38

CTF 73

CTF 01

CTF 01

CTF 69

ADS 69

CTF 42

ADS 42

CTF 63

ADS 03

ADS 63

ADS 03

CTF 15

CTF 43

La Motte-Servolex

Saint Flour

Communication ETR AURA

Fanny LARMANDE

Site Bron

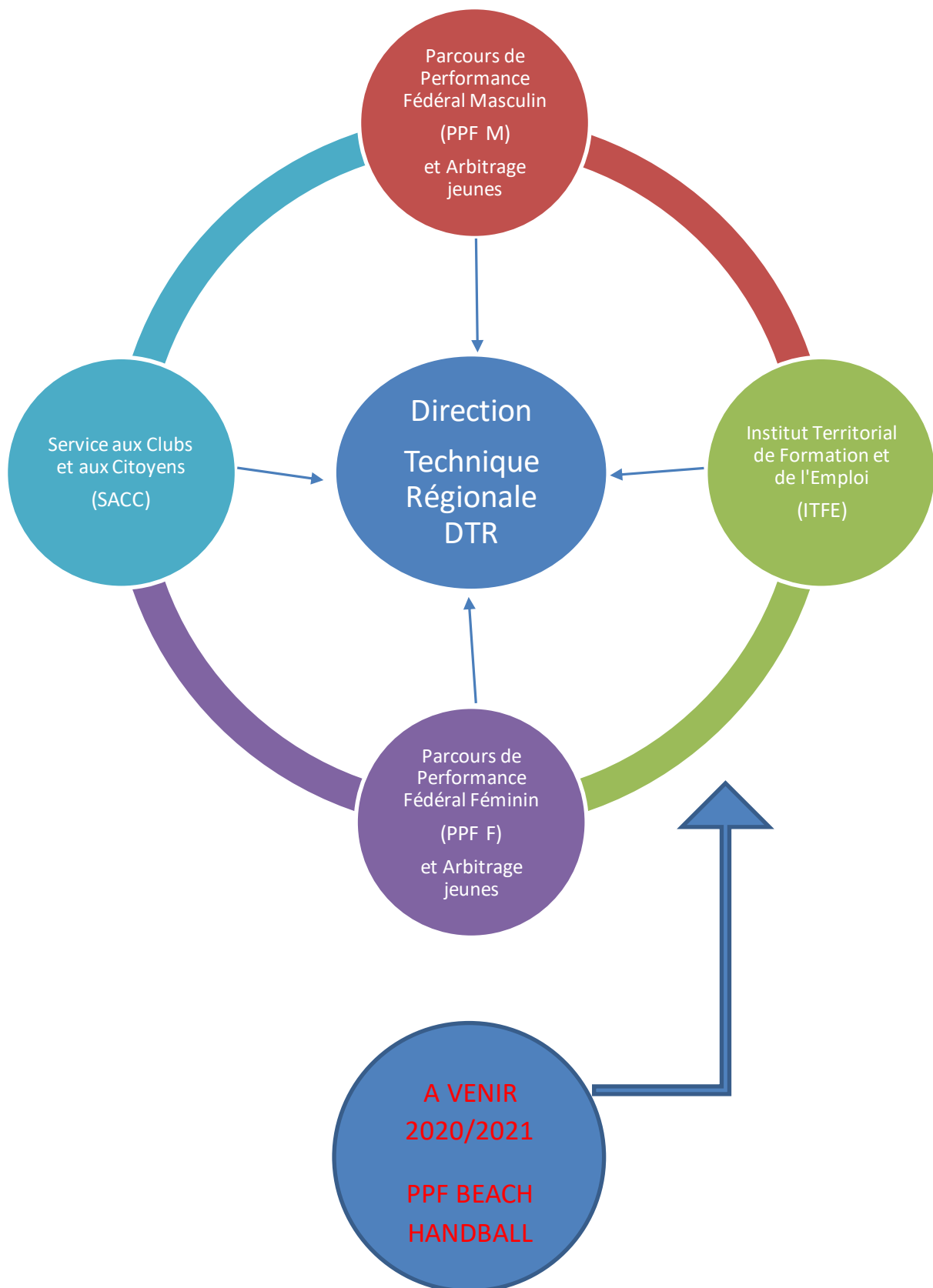
Sophie ARDAIN

Site Montbonnot

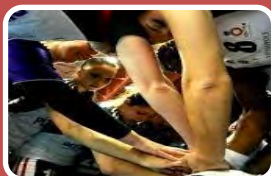
Secrétariat ETR AURA

Site Bron

Missions principales de l'E.T.R



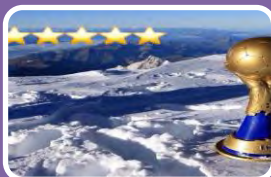
D.T.R : Organigramme et coordonnateurs des dossiers



COORDINATION D.T.R Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCK CADEI

ÉLU RÉFÉRENT ETR:
HERVE KERNEIS



PPF MASCULIN :

DAVID FAYOLLAT

- Responsable site Excellence et accession de Chambéry : D.Fayollat
- Responsable site Accession Lyon : G Joli
- Responsable site Accession Cournon : E.Brosset / Sebastien Modenel
- Responsable sportif site Accession Chambéry : R.Planchet
- **Staff sélection Régionale masculine**: G. Joli / R.Planchet



PPF FEMININ :

FRANCK MULLER

- Responsable site Excellence Valence (2018) : F.Muller
- Responsable site Accession Lyon : F.Muller
- Responsable site Accession Cournon : PY. Boussuge
- Responsable site Accession Chambéry : F. Botti
- Staff sélection Régionale Féminine** : PY. Boussuge/B.Thiévent/E.Desmaris



I.T.F.E:

BENOIT LARUE/PY BOUSSUGE/ P.SOUIPIROT

- Formation Pro. (B.P/D.E/T4/T3) : B.Larue
- Formations fédérales T4: PY Boussuge
- Certificats fédéraux T3: F.Cadei/G.Malfondet
- Formations fédérales de proximité: CTF Comités
- **Suivi administratif et financier ITFE** : P.Soupirot et Méryl Bonnefoy



S.A.C :

ALI MANI

- Service aux clubs : Jérémy Réault
- Formation dirigeants : Jérémy Colsenet



PPF ARBITRAGE :



PPF BEACHHANDBALL : BRUNO GEOFFRAY

Depuis les années soixante, le mouvement sportif bénéficie d'un appui technique spécifique à travers l'intervention de fonctionnaires ou d'agents publics rémunérés par l'Etat, au nombre de 1600 à ce jour, répartis dans 79 fédérations (dont les 38 fédérations olympiques et paralympiques 27 fédérations non olympiques reconnues de haut niveau et 13 fédérations multisports).

Il y a 4 CTS placés auprès de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes : **Franck Cadeï, Gilles Malfondet, Franck Muller, Christine RENAUD.**

Ces agents, exerçant des missions de conseillers techniques sportifs (CTS), sont chargés de responsabilités diversifiées, liées, en particulier, au sport pour tous (progression de la pratique licenciée), au sport de haut niveau (détection des talents et perfectionnement de l'élite, sélection des équipes nationales), à la formation des cadres.

Ils contribuent directement à la mise en œuvre de la politique sportive de l'Etat et sont garants de la cohérence entre les projets sportifs des fédérations et les orientations prioritaires du ministère de la santé et des sports. Ils s'assurent de la bonne utilisation des crédits publics. Ils assurent auprès des fédérations sportives les missions de directeur technique national (DTN), de DTN adjoint (DTNA), d'entraîneur national (EN), de conseiller technique national (CTN) ou régional (CTR).

Le conseiller technique régional (CTR) est un agent de l'État, ayant une compétence avérée dans sa discipline. Il est chargé de projets de développement, des formations des futurs formateurs (brevets fédéraux, diplômes d'État du ministère des Sports...), de la détection, de l'entraînement. Il assure la liaison entre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) auprès de laquelle il est affecté, les organes déconcentrés de la fédération sportive (ligue, comités régionaux et départementaux) et les différents services publics ou privés qui participent au développement des activités physiques et sportives. Un CTR doit notamment être capable de constituer, gérer et traiter un réseau de façon régulière, de valoriser ses actions et d'en évaluer les résultats et l'impact

Le conventionnement territorial E.T.R

Des objectifs :

Améliorer le service aux clubs et aux licenciés,

Diversifier les champs d'action pour répondre aux besoins du développement global de l'activité.

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en développant les compétences des techniciens du territoire.

Aider à la pérennisation et la consolidation des postes techniques sur le territoire.

Des engagements,

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.



LES MISES A DISPOSITION (M.A.D)

- ❏ L'équipe technique régionale est structurée territorialement autour du projet de conventionnement régional, afin de rendre ses actions plus efficaces.
- ❏ Le conventionnement territorial ETR est un outil de structuration de l'action régionale et est aussi un moyen de consolider et pérenniser les emplois comités et clubs.
- ❏ Le conventionnement territorial ETR permet une intégration ciblée de techniciens aux compétences identifiées par le réseau et le coordonnateur ETR.
- ❏ Les cadres qui interviennent pour accomplir, dans leur temps de travail, après accord de leur employeur, les actions participant aux projets de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball, sont pris en charge par cette dernière.
- ❏ Chaque saison, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes signe une convention de fonctionnement (M.A.D) avec la structure employeuse du technicien.

1. PROJETS DE PERFORMANCE FÉDÉRAUX

Calendrier P.P.F féminin Aura 2020/2021

Intitulé	Génération	dates	Organisateur/ lieux	Porteur
Pôle espoirs handball féminin AURA • 3 sites d'Accession • 1 site d'Excellence	2005/06 2003/04/05	Du 1 sept 2020 au 24 juin 2021	Lyon, Chambéry, Clermont (Accession) Valence (Excellence)	Pôle / Ligue
RIS 1 (Regroupement Inter-Sites Accession) (30 joueuses du pôle) Objectif : statuts accession et centre régional	2006	Me 9 sept 2020	LYON ?	Pôle / Ligue
SR 1 F (Stage Régional) (30 joueuses 2006 + 14 joueuses 2005 du pôle)	2006-(2005)	13-14 oct 2020 Ou (9)-10-11 nov 2020	CLERM ou LYON ou CHAMB	Pôle / Ligue
ICR1 HYPOTHESE 1 (2 TOURS) Compétition Interdépartementale d'Evaluation avec info Pôle à 100% des joueuses (1^{er} Tour Régional)	2007	12-13 déc 2020		Comités
SD 1 F « PROFILS » (3 secteurs EST, CENTRE, OUEST) *	2006/2007	29 nov 2020	CLERMONT + CHAMBERY + LYON	Comités/ Ligue
SR 2 F 2006 Pôle (30 joueuses + 2006 "Profil" non Pôle (10 joueuses)	2006	19-20 déc 2020		Comités/ Ligue
ICR2 HYPOTHESE 1 (2 TOURS) Compétition Interdépartementale d'Evaluation HYPOTHESE 2 (UNIQUEMENT CE TOUR) (2^{er} Tour Régional)	2007	12-13 déc 2020 16-17 Janv 2021		Comités
IPN F Interpoles Nationaux Féminin	2003-2005	29 janvier au 2 février 2021	BOURG DE PEAGE	Fédération
SR 3 F (Stage Régional) préparatoire aux inter-ligues) avec Bourgogne-Franche-Comté (18 joueuses),	2006-(2005)	15 au 17 février 2021	BELLEVILLE/SAÔNE	Ligue
RIS 2 (Regroupement inter sites accession)	2006/2005	17 mars 2021	VALENCE	Pôle/Ligue
Test d'entrée en site d'accession F (Phase 1)	2006/2007	3,24 mars 2021	CLERMONT, CHAMBERY, LYON	Pole/Ligue
ICN 1 Compétition Inter comités Nationale (1^{er} Tour National)	2007	27-28 Mars 2021		Fédération /Comités
IL F Compétition Nationale Inter-ligues Féminin / 16 joueuses.	2006	1-3 Avril 2021	CELLES SUR BELLE	Fédération / Ligue
Test d'entrée en site excellence F	2005-2006	7 Avril 2020	VALENCE	Pôle/Ligue
Test d'entrée/maintien en site d'accession F - (Phase 2)	2006 2007	13 avril 2021 14-15 avril 2021	VAULX-EN-VELIN	Pôle/Ligue
ICN 2 Compétition Inter comités Nationale (2^{ème} Tour National)	2007	24-25 Avril 2021		Fédération /Comités
ICN Finalités Inter comités Nationale	2007	22-23 mai 2021	ORLEANS	Fédération
Echange Franco-Allemand/Tournoi 4 moteurs	2006	3-8 juin 2021	STEINBACH (BADEN-BADEN)	Ligue
SD 2 F Tournoi inter-secteurs * (3 secteurs x 16 joueuses)	2008	(18)-19-20 Juin 2021 (arrivée vendredi soir)	SAUGUES	Comités/ligue

(*) Secteur EST : 01, 38, 73, 74 - Secteur Centre : 26/07, 42, 69 - Secteur Ouest : 03, 15, 43, 63

A date Stage Nat Féminin

SNF U16	2004-2005	25 au 28 Aout 2020		
RIG (si pas SNF 16 sera la)		25 au 30 Octobre 2020		
RIG		15 au 20 Nov 2020		
RIG	05-06	14 au 19 Janv 2021		
SN U18	03-04	22 au 27 Fév 2021		
RIG	05-06	21 au 26 Avril 2021		
SN U16	05-06	17 au 22 Mai 2021		

Calendrier P.P.F masculin AuRA 2020/2021

Intitulé G = Génération - SR = sélection régional PRIS = Pole Regroupement InterSite	Génération(s)	Dates	Remarque(s) Lieux	Porteur
Pole AuRA multisites - Rentrée scolaire : <ul style="list-style-type: none"> • 3 sites d'Accession Masculin (Cournon – Lyon - Chambéry) • 1 site d'Excellence (Chambéry) 	2006 à 2003	Du 1 septembre 2020 au 4 juillet 2021	Chambéry Cournon Lyon	Ligue
G06 SR 1 : Tournoi U15 National Lewandowski <i>Sélection AURA 16 à 18 joueurs</i>	2006	5-6 septembre 2020	Vénissieux	Club - Ligue
G05 SR 1 : Tournoi U18 CF AuRA (<i>Option 1</i>) <i>Sélection AURA 16 à 18 joueurs</i>	2005	19-20 septembre 2020	Lieu à déterminer	Ligue – Club
G05 SR 1 : Stage (<i>Option 2</i>) <i>Sélection AURA 16 à 18 joueurs</i>	2005	24-25 septembre 2020	Lieu à déterminer	Ligue
G05 SR 2 : Interligues Détection (<i>Option 1</i>) Tournoi à 3 : PACA, OCC, AURA (16 j.)	2005	26-27 septembre 2020	Lieu à déterminer (Valence candidat)	FFHB
G06 SR 2 : Stage (20 j.)	2006	19 au 21 octobre 2020	Lieu à déterminer	Ligue
G03 SN : Stage National suivi de génération Objectif : Accès EDF U19	2003	19 au 22 octobre 2020	Maison du Handball Créteil	Fédération
PRIS 1 : Stage (20 j.)	2003 à 2005	26 au 28 octobre 2020	Chambéry	Ligue - Club
G05 SR 2 : Interligues Détection (<i>Option 2</i>) Tournoi à 3 : PACA, OCC, AURA (16 j.)	2005	31 Octobre 1 novembre 2020	Lieu à déterminer	FFHB
PRIS 2 : Regroupement	2003 à 2005	10-11 novembre 2020	Lieu à déterminer	Ligue
PRIS 3 : Tournoi amical (Pole GE, BFC, PACA ...) <i>3 jours – 4 à 6 équipes – Pole AuRA 16 à 18 j.</i>	2003 à 2005	Semaine du 7 au 11 décembre 2020	Chambéry	Club - Ligue
G07 ICR 1 : InterComités Régional Tour 1 Hypothèse 1 : 2 TOURS	2007	12-13 décembre 2020 16-17 janvier 2021	Lieu à déterminer	Comités
G05 SN 1 Stage National 1 Sélection suite aux InterLigues Détection	2005	19 au 23 décembre 2020	Besançon	Fédération
G07 ICR 2 : InterComités Régional Tour 2 Hypothèse 2 : 1 TOUR	2007	16-17 janvier 2021	Lieu à déterminer	Comités
PRIS 4 : Regroupement	2003 à 2005	Janvier 2021 (1 ou 2 jours)	Lieu à déterminer	Ligue
G05 SN2 : Stage National 2 Suivi génération	2005	25 au 29 janvier 2021	Maison du Handball Créteil	Fédération

G07 SR 1 : Stage de détection (34 j.)	2007	15 au 17 février 2021	Lieu à déterminer	Ligue
PRIS 5 : Stage final preparation IPN*	2003 à 2005	15 au 17 février 2021	Lieu à déterminer	Ligue
G06 SR 3 : Stage de détection (34 j.)	2006	18 au 20 février 2021	Lieu à déterminer	Ligue
IPNM* : InterPoles Nationaux Masculins	2003 à 2005	01 au 7 mars 2021	LIGUE AURA ? Lieu à déterminer	Ligue
G07 ICN 1 : Compétition Inter Comités Nationale (1^{er} Tour National)	2007	27-28 mars 2021	Lieu à déterminer	Fédération Comités
PRIS 6 : Évaluation/projection site Accession Saison 2021-22	2004 -2005	Semaine réception date LNH	Chambéry	Ligue - Club
G06 SR 4 : Stage final preparation ILNM*	2006	19 au 21 avril 2021	Lieu à déterminer	Ligue
G07 ICN 2 : Compétition Inter Comités Nationale (2^{ème} Tour National)	2007	24-25 avril 2021	Lieu à déterminer	Fédération Comités
Pole Espoir : Recrutement 2021 – Test sportif	2006-07	5 mai 2021 !! A confirmer !!	Chambéry	Ligue
G06 ILN* : InterLigues Nationaux	2006	10 au 14 mai 2021	St Dié des Vosges	Fédération
Finales ICN Finalités InterComités Nationales	2007	30-31 mai 2020	Orleans	Fédération Comité
Echange Franco-Allemand/Tournoi 4 moteurs Tournoi International 16 à 18 joueurs présents en site Accession	2005	3 - 8 juin 2021	Steinbach (Allemagne)	Ligue

Calendrier P.P.F ARBITRAGE AURA 2020-2021

Intitulé	Génération(s)	Dates	Remarque(s) Lieux	Arbitre et Accompagnateur prévu
G06 SR 1 : Tournoi U15 National Lewandowski <i>Sélection AURA 16 à 18 joueurs</i>	2006	5-6 septembre 2020	Vénissieux	3 à 4 Paire JAJ T1 PPF, 2 Accompagnateur Territoriaux
RIS 1 Féminine (Regroupement Inter-Sites Accession) (30 joueuses du pôle) Objectif : statuts accession et centre régional	2006	Me 9 sept 2020	LYON ?	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
G05 SR 1 : Tournoi U18 CF AuRA (Option 1) <i>Sélection AURA 16 à 18 joueurs</i>	2005	19-20 septembre 2020	Lieu à déterminer	3 à 4 Paire JAJ T1 PPF, 2 Accompagnateur Territoriaux
G05 SR 1 : Tournoi U18 CF AuRA (Option 2) <i>Sélection AURA 16 à 18 joueurs</i>	2005	19-20 septembre 2020	Lieu à déterminer	3 à 4 Paire JAJ T1 PPF, 2 Accompagnateur Territoriaux
IL MASCULIN DETECTION RATTRAPAGE GENERATION PRIORITE	2005	26-27 Sept 2020	PACA NIMES VALENCE ?	1 paire possible sollicité + 1 Accompagnateur CTA
G06 SR 2 : Stage (20 j.)	2006	19 au 21 octobre 2020	Lieu à déterminer	2 paires JAJ T1 PPF, + 1 à 2 Accompagnateur CTA
PRIS 1M : Stage (20 j.)	2003 à 2005	26 au 28 octobre 2020	Chambéry	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
IL MASCULIN DETECTION HYPOTHESE 2	2005	31 Oct-1 Nov 2020	PACA NIMES VALENCE ?	
SR 1 F (Stage Régional) (30 joueuses 2006 + 14 joueuses 2005 du pôle)	2006-(2005)	13-14 oct 2020 Ou (9)-10-11 nov 2020	CLERM ou LYON ou CHAMB	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
PRIS 2M : Regroupement	2003 à 2005	10-11 novembre 2020	Lieu à déterminer	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
SD 1 F « PROFILS » (3 secteurs EST, CENTRE, OUEST) *	2006/2007	29 nov 2020	CLERMONT + CHAMBERY + LYON	En attente validation budgétaires (3 sites) → JAJ T2 PPF, 1-2 paires par site + 1 Accompagnateur CTA
ICR 1 HYPOTHESE 1 (2 TOURS) Compétition Interdépartementale d'Evaluation (1^{er} Tour R)	2007	12 13 Dec 2020		16 Binôme JAJ T3 PPF, 1 référent plateau par site + 1 à 2 Accompagnateur Territoriaux
PRIS 3M : Tournoi amical (Pole GE, BFC, PACA ...) <i>3 jours – 4 à 6 équipes – Pole AuRA 16 à 18 j.</i>	2003 à 2005	Semaine du 7 au 11 décembre 2020	Chambéry	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
SR 2 F 2006 Pôle (30 joueuses + 2006 "Profil" non Pôle (10 joueuses)	2006	19-20 déc 2020		En attente validation budgétaire (avec JAJ T1 PPF + POTENTIEL JAJ T2 PPF)
ICR2 HYPOTHESE 1 (2 TOURS) Compétition Interdépartementale d'Evaluation HYPOTHESE 2 (UNIQUEMENT CE TOUR) (2^{er} Tour Régional)	2007	15 – 16 déc 2020 16-17 Janv 2021		16 Binôme JAJ T3 PPF, 1 référent plateau par site + 1 à 2 Accompagnateur Territoriaux

PRIS 4M : Regroupement	2003 à 2005	Janvier 2021 (1 ou 2 jours)	Lieu à déterminer	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
IPNF Interpoles Nationaux Féminin	2003/2007	29 janvier au 2 Février 2021	BOURG DE PEAGE	Désignation CNA
SR3 F (Stage Régional Féminin de Préparation à la compétition ITLigue (18 Joueuses) avec BFC	2006 2005 (max 4)	15 au 17 Février 2021	Belleville sur Saône	1 Paire JAJ T1 + 1 Accompagnateur CTA
G07 SR 1 : Stage de détection (34 j.)	2007	15 au 17 février 2021	Lieu à déterminer	2 paire JAJ T2/T1 PPF + 2 Accompagnateurs CTA
PRIS 5M : Stage final preparation IPN*	2003 à 2005	15 au 17 février 2021	Lieu à déterminer	1 Paire JA T1N + 1 Accompagnateur CTA
G06 SR 3 : Stage de détection (34 j.)	2006	18 au 20 février 2021	Lieu à déterminer	3 Paires sélection JAJ T3 + 2 Accompagnateurs CTA
IPNM Interpoles Nationaux Masculin	2003/2006	1 au 7 Mars 2021	Vaulx en Velin ? LIGUE AURA	Désignation CNA
RIS 2 (Regroupement inter sites accession)	2006/2005	17 mars 2021	VALENCE	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
ICN 1 Compétition Inter comités Nationale (1^{er} Tour National)	2007	27-28 Mars 2021		En fonction désignation FFHB, réception plateaux
IL F Compétition nationale Interligues Féminin / 16 joueuses.	2006	1-3 Avril 2021	CELLES	1 binôme possible + 1 Accompagnateur
Test d'entrée en site d'accession F (Phase 1) 40 joueuses/24 places pour les 2005 (Phase 2)	2006/2007	3, 24 Mars 2021 20 - 22 Avril 2021	Clermont, Chambéry, Lyon Vaulx en Velin	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle) A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
PRIS 6M : Évaluation/projection site Accession Saison 2021-22	2004 -2005	Semaine réception date LNH	Chambéry	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
Test d'entrée en site excellence F	2005-2006-2007	7 Avril 2020	Valence	A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
G06 SR 4 : Stage final preparation ILNM*	2006	19 au 21 avril 2021	Lieu à déterminer	1 Paire JAJ T1 + 1 Accompagnateur
ICN 2 Compétition Inter comités Nationale (2^{ème} Tour National)	2007	24/25 Avril 2021		En fonction désignation FFHB, réception plateaux
Test d'entrée en sites :	2005-2006-2007	5 Mai 2020		A définir (sollicitation en semaine, sollicitation professionnelle)
IL M	2006	10-14 Mai 2021	SAINT DIE	1 Paire JAJ T1 + Accompagnateur CTA
Finales ICN Finalités Nationale Intercomités	2007	22/23 MAI 2021	ORLEANS	1 paire + Accompagnateur CTA
TOURNOI 4 MOTEURS	2006	10-15 Juin	STEINBACH (Baden-Baden)	1 paire + Accompagnateur CTA
Tournoi inter-secteurs		(18) au 19 au 21 Juin 2021 (arrivé vendredi soir)	Saugues	3 paires JAJ T2 + 2 Accompagnateurs CTA

L'étage des compétitions Interdépartementales

Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses et joueurs

Repérer, détecter au sein des clubs.

Initier un travail collaboratif interdépartemental.

Encourager

Aménager la charge de manière progressive.



Informers les jeunes et leurs familles de l'organisation du PPF régional.

L'Année A - 1....

Les jeunes de 5^o/4^o (13-14 ans) :

- Nous inscrivons notre démarche d'accompagnement des jeunes athlètes vers le plus haut niveau dans le plus total respect des **valeurs** défendues au sein de notre ligue et plus généralement celles véhiculées par le handball et l'olympisme.
- Notre handball français est atypique au niveau international. Nous avons su cultiver cette diversité de culture et de stratégie. Cela nous rend déroutants par moment mais fragile aussi.
- Dans la formation de nos joueurs (ses) nous devons libérer l'expression des « génies » mais nous devons aussi doter l'ensemble des jeunes d'un alphabet commun au service d'une expression collective maîtrisée.
- L'opération s'appelle recherche de « PROFILS » plutôt que « gabarits » parce que nous devons nous méfier du tout(e) grand(e) comme du tout(e) petit(e). Il est nécessaire de trouver les « PROFILS » adaptés à notre jeu et à son évolution.
- Pour pérenniser les résultats des Equipes de France nous devons trouver tous ces « PROFILS » et les conduire vers nos Pôles et nos clubs de haut niveau.

■ En raison de la réforme territoriale, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball initie un stage régional (SD2F) en collaboration avec les comités, regroupant un certain nombre d'athlètes issus des différents secteurs, proposés par les équipes techniques départementales.

■ Ce premier rassemblement de l'élite régionale dépasse les limites départementales et se veut incitateur pour les comités d'une collaboration de proximité.

Compétitions Interdépartementales

2020/2021

L'Année « A »....

I.C.R 1 - 1^{er} tour régional :

Le tour **ICR1** sera organisé avec 3 poules (2 poules de 4 et une poule de 3 OU 3 poules de 4 en intégrant une 2^{ème} équipe du Rhône), sans tenir compte des anciennes ligues mais en limitant le plus possible les déplacements.

Les filières F et M jouent les mêmes tournois en proximité, dans le même secteur.

Date	Hypothèse 1 (2 tours ICR) = 12/13 Décembre 2020		
N° Tournoi	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C
Comité Organisateur	Loire	Savoie	Haute Loire
	Rhône (1)	Ain	Cantal
	Allier	Isère	Drôme Ardèche
	Rhône (2)*	Haute-Savoie	Puy de Dôme
Responsables détection M	Laurent BENTERKI et Cédric BATILLAT	Romain GAYRAUD et Raphael PLANCHET	Pierre DECHANCE et Béatrice CROIZET
Responsables détection F	Mehdy BRAHMI et Etienne DESMARIS	Solveig NICOLAS et Denis GUIVIER	Bertrand THIEVENT et Damien CHASTEL
Responsable plateau arbitrage	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>

*option à 4 équipes (intégration d'une 2^{ème} équipe du Rhône)

Date	Hypothèse 2** (1 tour ICR) = 16/17 Janvier 2021		
N° Tournoi	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C
Comité Organisateur	Rhône (1)	Isère	Loire
	Allier	Haute-Loire	Cantal
	Savoie	Ain	Drôme Ardèche
	Rhône (2)*	Haute-Savoie	Puy de Dôme
Responsables détection M	Romain GAYRAUD et Cédric BATILLAT	Jérôme EPS et Raphael PLANCHET	Laurent BENTERKI et Béatrice CROIZET
Responsables détection F	Véronique TRONCY et Etienne DESMARIS	Solveig NICOLAS et Denis GUIVIER	Bertrand THIEVENT et Damien CHASTEL
Responsable plateau	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>

Organisateur (l'organisation est sous la responsabilité du comité et du CTF)

Dans l'hypothèse 1 (2 tours ICR)

- Les 3 premiers des tournois A-B-C sont qualifiés en Championnat de France IC, et se rencontrent au deuxième tour dans le tournoi T1 (poule Excellence).

- Les 3 deuxièmes + le meilleur troisième des tournois A-B-C sont reversées dans un tournoi de brassage T2 (poule promotion d'Excellence) : les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de cette poule seront qualifiés en Championnat de France IC, le 4^{ème} sera reversé en Challenge de France IC.

- Les 2 moins bons troisièmes + les 2 quatrièmes des tournois A-B-C sont reversés en Challenge de France IC, et se rencontrent au deuxième tour dans le tournoi T3 (poule Honneur).

Dans l'hypothèse 2 (1 seul tour ICR) :

- Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés en **Championnat de France IC Excellence**
- Les 2 derniers de chaque poule sont reversés en **Challenge de France IC Honneur**

→ Précision : Le Rhône (2) ne participera pas aux ICR2 ni aux ICN (quelques soit le classement à l'issue des ICR1)

I.C.R 2 - 2^{ème} tour régional :

Le deuxième tour régional ICR2 sera organisé avec une poule de 3 équipes « Excellence » (les 3 premiers des ICR1), une poule de 4 équipes « Promotion Excellence » (les 3 deuxièmes + le meilleur troisième des ICR1), et 1 poule de 4 équipes « Honneur » (les 2 moins bons troisièmes + les 2 quatrièmes des ICR1).

Date	16/17 Janvier		
N° Tournoi	Tournoi 1 Excellence	Tournoi 2 Promotion Excellence	Tournoi 3 Honneur
	1 ^{er} A	2 ^{ème} A	Moins bon 3 ^{ème}
	1 ^{er} B	2 ^{ème} B	Moins bon 3 ^{ème}
	1 ^{er} C	2 ^{ème} C	4 ^{ème} B
		Meilleur 3 ^{ème}	4 ^{ème} C
Responsable détection M	A définir	A définir	A définir
Responsable détection F	A définir	A définir	A définir
Responsable arbitrage	A définir	A définir	A définir

Rappel, MODIFICATIONS 2020 applicable 2020/2021

Les lieux des différents tournois (féminin et masculin) seront définis à l'issue des résultats de l'ICR1, afin d'optimiser la longueur des déplacements des différents Comités.

Pour ce tour, les présidents des comités du territoire AURA décident pour 2020/2021 de la mise en place d'une péréquation financière. La gestion de cette péréquation sera confiée à un représentant des comités, proposé et validé par l'ensemble des présidents, en collaboration avec un représentant de l'ETR.

Les responsables de la détection seront déterminés par la DTR à l'issue des résultats de l'ICR1.

A l'issue de ces deux tours régionaux, la ligue Auvergne –Rhône-Alpes édite un classement de 1 à 11 des comités du territoire et transmet à la fédération.

Ayants droits :

Franck CADEÏ – CTS Coordonateur ETR AURA / 5100000.FCADEI@ffhandball.net

La DTN détermine pour l'olympiade et pour chaque région un nombre d'ayant droit, pouvant accéder au niveau Championnat de France IC, en fonction de plusieurs paramètres. Pour cette olympiade la Ligue AURA dispose de **6 ayants droits** (modification 2019/2020) en féminin et en masculin.

Par conséquent, et suite aux modifications FFHB 2020/2021, A l'issu des ICR2 (ou ICR1 si 1 seul tour)

- Les 3 comités de la poule « Excellence » sont qualifiés pour le Championnat de France IC Excellence
- Les 3 premiers de la poule « Promotion Excellence », sont qualifiés pour le championnat de France IC Excellence
- Le quatrième de la poule « Promotion d'Excellence » est reversé dans le Challenge de France IC Honneur
- Les 4 comités de la poule « Honneur » sont qualifiés pour le Challenge de France IC Honneur

Compétitions Intercomités - les Tours Nationaux(ICN)

L'Année « A »....

Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses et joueurs

Repérer, détecter au sein des clubs.

Encourager les projets,



Aménager la charge de manière progressive.

Informers les jeunes et leurs familles.

Les jeunes de 5^o/4^o (12-13 ans) :

- À partir de cette saison et en raison de la réforme territoriale, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball doit assurer la mise en place d'au moins deux tours territoriaux d'Intercomités, permettant la détermination d'un classement pour l'accession aux tours nationaux.**
- Le premier tour régional IDR1 se déroulera sur deux journées, avec une journée de compétition et une journée de stage en commun. Ce tour, permettra à la fois la préparation des collectifs et une première évaluation de la génération.
- Le tour IDR1 sera organisé avec 3 poules (2poules de 4 et une poule de 3), sans tenir compte des anciennes ligues mais en limitant tant que faire se peut les déplacements.
- Le rassemblement de 2 comités afin de constituer une seule équipe en masculin et/ou une seule équipe en féminin est possible.** Le nom du collectif sera alors constitué en liant les noms des comités, par ordre alphabétique, ou en fonction de la fluidité verbale.
- Le deuxième tour régional, IDR2 se déroulera sur une seule journée, avec une poule de 3 (les 3 premiers des IDR1) et 2 poules de 4 (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} des IDR1)
- A l'issue de ces deux tours régionaux, la ligue Auvergne – Rhône-Alpes édite un classement de 1 à 11 des comités du territoire et transmet à la fédération.
- Selon le nombre d'ayant droit dont bénéficiera la ligue AURA de handball, les comités du territoire accèdent au niveau excellence de la compétition nationale (ICN) ou au niveau honneur de cette compétition dans l'ordre du classement.

Entrée au pôle espoirs : A l'issue des Intercomités, certains jeunes repérés sur le plan national peuvent prétendre à intégrer le pôle espoir de handball dès la classe de 3^{em}

La Compétition Nationale Interligues (I LN)

Des objectifs :

Détecter les meilleurs profils

Informers les jeunes et leurs familles.

Orienter vers les structures de haut niveau



Accompagner les jeunes dans leurs ambitions sportives.

Jouer une compétition nationale.

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses

L'année « A+1 »...

Les jeunes de 3^o (14 ans)

- ☞ Sont concerné(e)s par la compétition Interligues.
- ☞ Sont concerné(e)s par le Stage National 1.

- ☐ L'Equipe Technique Régionale a, elle aussi, au niveau régional la responsabilité de créer une forte dynamique autour du jeu et des joueurs.
- ☐ Elle doit réussir à s'inscrire dans la recherche des « profils ».
- ☐ L'esprit est : chaque acteur de la détection (entraîneur, club, comité, ligue, ...) doit être associé à l'émergence d'un(e) joueur (se).

☐ En revanche, personne ne peut s'accaparer la réussite d'un(e) jeune, sauf lui (elle). **Nous sommes tous là pour les accompagner dans leurs ambitions.**

Le groupe de Détection Ligue AURA

- ☐ Ce groupe doit être la vitrine de la détection régionale. Il doit rassembler les meilleurs « profils » de la Ligue ; Il doit aussi rester ouvert à chaque instant pour intégrer de nouveaux joueurs (ses).

Il se rassemble sur une saison pour :

- ☐ Faire un travail de formation au sein d'une sélection.
- ☐ Faire une évaluation de la qualité de la détection dans une tranche d'âge.
- ☐ Ce groupe joue la compétition fédérale « INTERLIGUES ». Cette compétition est un moment privilégié pour l'évaluation des qualités des jeunes **pour le haut niveau.**

Le PÔLE Auvergne-Rhône-Alpes

Des objectifs :

Détecter, Orienter, Former, Professionnaliser.

Accentuer le travail réalisé en club et faire découvrir la pratique régulière du handball.

Accompagner les meilleur(e)s et orienter vers le site d'excellence.

Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).

Accompagner le double projet scolaire et sportif.



L'étage de l'Accession, Les années « A+1, A+2,»

- La réforme territoriale et le nouveau Parcours de Performance Fédéral font évoluer les anciens pôles espoirs vers une nouvelle organisation déclinée en deux étages :
 - Le niveau ACCESSION
 - Le niveau EXCELLENCE.
- Il y a dorénavant 1 pôle AURA masculin et un 1 pôle AURA féminin, organisé autour de plusieurs sites.
- Le pôle féminin AURA s'organisera autour des 3 sites d'accession de Clermont-Ferrand, Lyon et Chambéry.
- Le pôle masculin AURA s'organisera autour des 3 sites d'accession de Cournon, Lyon et Chambéry.
- Le pôle d'accession est une structure de formation permanente, mise en place par la FFHB, le ministère des sports et la ligue AURA.
- Le principe est de pouvoir concilier le projet sportif du jeune avec son projet scolaire, dans l'objectif d'intégrer **le site d'Excellence**.

Les jeunes de 3^{ème}

- ✎ Il est possible d'intégrer le pôle espoir AURA à partir de la (4^{ème})/3^{ème} pour les filles et la 3^{ème} pour les garçons.
- ✎ Peuvent être concernées par les regroupements nationaux et les matches amicaux France cadet(te).
- ✎ Sont directement concerné (e)s par la compétition Interligues.
- ✎ Peuvent être concernées par la compétition IPN

Le PÔLE Auvergne-Rhône-Alpes

L'étage de l'Excellence

Des objectifs :

Détecter, Orienter, Former, Professionnaliser.

Accentuer le travail réalisé en club et faire découvrir la pratique intensive du handball.

Accompagner les meilleur(e)s et orienter vers les Centre de formation des clubs professionnels.



Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).

Accompagner le double projet scolaire et sportif.

Les années « A+2, A+3, A+4 »

La réforme du Parcours de Performance Fédérale initiée par la DTN et le ministère des sports donne naissance au niveau Excellence. Ce niveau est spécifique en masculin et féminin.

PPF Masculin : La DTN publie chaque saison une liste de joueurs de 1^{ère} et/ou terminale, identifiés comme éléments à fort potentiels et oriente ces derniers vers les sites d'excellence labellisés des nouvelles ligues. Le nombre de joueurs concernés par la disposition Excellence est donc variable chaque année pour la ligue AURA.

Le site d'excellence est rattaché par convention au centre de formation agréé du territoire et par conséquent au (x) club(s) professionnel(s) des territoires.

Le site d'excellence masculin de la ligue AURA est Chambéry, Lycée Louis Armand, pour l'olympiade à venir. Les jeunes relevant de l'excellence s'entraîneront en partenariat avec le CFCP du Chambéry Savoie Mont Blanc Handball.

PPF féminin : A l'issue de leur parcours au sein d'un site d'accession de la ligue AURA, les meilleures potentielles sont réunies, en effectif limité, au sein d'une seule et même structure : Le site d'Excellence.

Le site d'excellence de la ligue AURA est positionné au lycée Algoud-Laffemas à VALENCE depuis SEPTEMBRE 2018

Le site d'excellence féminin de la ligue AURA réunira chaque saison au maximum 16 joueuses, de 2nd, 1^{ère} et Terminale, issues de tous les clubs du territoire.

Les équipes féminine et masculine des Pôles Auvergne-Rhône - Alpes représentent chaque saison, l'élite régionale jeune du territoire, au sein des compétitions nationales Interpoles.

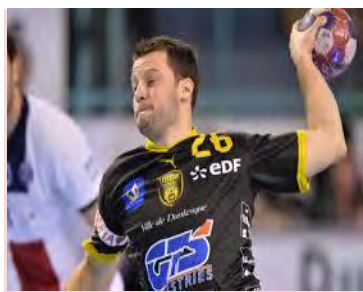
Les Stages Nationaux Masculins N°1, N°2.

Des objectifs :

Evaluer

Accompagner les meilleurs et sortir des joueurs /joueuses pro.

Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).



Le SN1 **concerne les joueurs** normalement en classe de 3^{ème}
Ce stage national marque le début d'une période d'environ 12 mois durant laquelle la filière garçons doit évaluer le potentiel des jeunes joueurs pour leur ouvrir ou pas le parcours des sélections nationales (U16 et U17 pour commencer) voir les inscrire dans le programme des « Espoirs fédéraux ».

Le SN2 : concerne les jeunes déjà en structure Pôle ; concerne les jeunes normalement en classe de seconde : c'est la 2^{ème} étape du parcours d'évaluation des jeunes détectés. Ce moment doit permettre de constater les qualités d'adaptation et de progrès des jeunes joueurs

Les Stages Nationaux Féminin SNU16 et SNU18

Le SN U16 concerne les joueuses de 14/15 ans en classe de 3^{ème} et de 2nd. Le SN U18 concerne les joueuses de 16/17 ans en classe de 1^{ères} et de terminale.

Le SN U16 sert de moment d'évaluation du parcours accession suite aux inter-ligues 14, (15 ans) et aux inter-pôles (15ans). Il a pour objectif de valider l'entrée des potentielles dans le parcours excellence et de participer à la composition des groupes nationaux (France cadettes, Jeunes, RIG..).

Le SN U18 sert de moment d'évaluation du parcours excellence suite aux inter-pôles 16/17 ans). Il a pour objectif l'évaluation des potentielles pour l'entrée en Centres de Formation et participe à la composition des groupes nationaux (France Jeunes, RIG, France Juniors)

Les regroupements féminins Intergénérationnel (RIG)

Ce sont des stages de travail pour les meilleurs « profils ». Ils doivent permettre de mieux cibler le travail individualisé et de mieux mesurer les progrès réalisés par les joueuses dans la perspective du haut niveau.

Les sélections nationales jeunes

Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses.

Evaluer

Accentuer le suivi et l'accompagnement psychologique notamment par le biais de l'opération Espoir Fédéraux/Fédérales

Former, Professionnaliser.

Accompagner les meilleur(e)s et renouveler le secteur pro.

Participer aux compétitions internationales jeune de référence (Euro / Mondial / coupe méd)

Renouveler les équipes de France A

France cadet/cadette

France jeune

Les Espoirs fédéraux/fédérales



Les partenariats de l'Excellence

a/ Les Centres de Formations des Clubs Professionnels (CFCP)


Des objectifs :


Rendre service aux clubs et aux licenciés


Améliorer l'efficacité globale du processus de formation des jeunes joueurs (ses)


Favoriser l'accès vers le professionnalisme


Coordonner un réseau territorial de formation de jeunes joueurs (ses)

- 


La ligue AURA, au travers de la mise en place du PPF sur son territoire, conventionne dans un partenariat gagnant-gagnant avec les CFPC masculin et féminin de la Région, dans le but de rapprocher les structures d'accès vers le haut-niveau et d'améliorer l'offre de formation proposée aux tout meilleurs profils.
- 


Les CFCP, bien que dépendant des clubs professionnels, font partie intégrante de la politique fédérale de renouvellement de l'élite et de l'accès au professionnalisme. Ils constituent un rouage essentiel entre le pôle espoir et le monde professionnel.
- 

Les responsables des CFCP sont systématiquement associés aux décisions concernant la mise en œuvre du PPF sur le territoire et la politique de formation conduite au sein des pôles.
- 

Pour la ligue AURA, Le partenariat POLE/CFCP masculin et féminin est traduit concrètement sur le terrain par la mise en place d'entraînements en commun pour les profils identifiés comme pouvant relever du professionnalisme.
- 

Deux CFCP sont actuellement identifiés sur le territoire AURA et avec lesquelles les structures pôle entretiennent un partenariat étroit :

 - 

CFCP MASCULIN du club de Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball
 - 

CFCP FEMININ du club de Bourg de Péage handball (Agrément ministériel et fédéral en cours)

Des objectifs :

Rendre service aux clubs et aux licenciés

b/ Les sections sportives scolaires de lycées et de collèges

- Elles s'adressent entre autre aux jeunes qui n'ont pas été retenus au concours d'entrée au Pôle AURA..
 - Elles sont le fruit d'un projet de club ou de comité et s'intègrent au sein du projet d'un établissement scolaire de second degré.
 - Les sections sportives de lycée sont évaluées chaque olympiades par l'ETR AURA en collaboration avec les inspections d'académie de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand.
 - Elles doivent répondre à un cahier des charges rigoureux qui vise en priorité à la préservation de l'intégrité physique et psychologique de chaque jeune.

■ **Les sections sportives scolaires de collège** constituent une première étape pour le développement des qualités motrices et de coordination générale. Elles peuvent bénéficier d'un label Or, argent ou bronze, délivré sous réserve du respect d'un cahier des charges régional.

■ Une convention renouvelable de partenariat concernant les sections sportives scolaires est signée entre les rectorats des académies et la ligue AURA qui garantit le respect des valeurs, le respect des contraintes liées au suivi médical, la qualité de l'encadrement et la qualité du suivi scolaire au sein de chacune des structures.

■ L'ETR AURA est en charge de la coordination et de l'accompagnement des SSS.

Sections Sportives Scolaires de Lycée et classes à horaires aménagés - Ligue Handball AURA

Etablissements	Filières	Internat	Soutien scolaire spécifique aux sportifs	Coût scolarité	EPS aménagé	Entraînement mixte	Nbre entraînement HB (hors club)	Nbre séances Prépa Physique	Pratique en club
Lycée Monnet-Fourneyron St Etienne Resp. Quentin MOURET 06 5921 1204 qmoret@gmail.com	3 ^{ème} , 2 ^{de} , 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG, STI2D BAC PRO www.monnet-fourneyron.net/joomla/index.php/lp-benoit-fourneyron	OUI	OUI (interne)	NC	NON	Promotion féminine	2 Mercredi, jeudi 16h-18h	1 Lun 16h-18h	Vend, Sam, Dim + Mardi au HBSA uniquement
Lycée Carnot, Roanne Resp. Maxime Nave Tel. 06 77 75 50 65 maximenave@hotmail.com Classe Horaires aménagés	2 ^{de} , 1 ^{ère} , Term BAC S (SI, SVT) BAC STI2D (AC, EE, ITEC, SIN) BAC PRO www.2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/carnot/	OUI	NON	574€ DP 5j 1419€ Pension	NON	Promotion féminine	2	Intégré aux séances HB	Vend, sam, dim Complément possible avec le 2RHB, 1 à 2 séances
Lycée Claude Lebois	2 ^{de} , 1 ^{ère} , Term	OUI	NON	1300€ Pension	NON	Mixte	2	1	Lundi 18h/20h

<p>St Chamond</p> <p>Resp. Ludovic Chapuis</p> <p>06 82 44 12 91</p> <p>ludo.handball@wanadoo.fr</p>	<p>BAC S, ES, L, STMG, STI2D</p> <p>BAC PRO</p> <p>http://www.claudelebois.fr/site/</p>				Dispensé les jours d'entraînement		Mardi, Jeudi 16h-18h	Mercredi 14h/15h30	Mercredi 18h30/20h Vendredi 19h/20h30
<p>Lycée René Cassin, Tarare</p> <p>Resp. Patrick Boinon</p> <p>06 67 47 85 00</p> <p>p.boinon1@numericable.com</p>	<p>2de, 1ère, Term</p> <p>BAC S, ES, L, STMG</p> <p>BAC PRO</p> <p>http://citescolairedetarare.free.fr/</p>	OUI	NON	Internat 2€/j PDJ 0,90€ Repas 3,90€	NON	Mixte	2 Mardi, Jeudi 16h-18h	Intégré aux séances HB	Tous les jours possibles en fonction des possibilités du joueur
<p>Lycée Louis Armand, Villefranche sur Saône</p> <p>Resp. Virgile BENA</p> <p>06 18 56 65 16</p> <p>virgile.bena@hotmail.fr</p>	<p>2nde Générale et Technologique</p> <p>1ère et Terminale Générale</p> <p>1ère et Terminale Technologique STI2D</p> <p>Voie professionnelle (de la 2nde à la Terminale)</p> <p>https://lyc-louis-armand-villefranche.ent.auvergnerrhonealpes.fr/le-lycee/lycee-sportif/sections-sportives-scolaires/</p>	OUI	NC	NC	NON	SEPARER FILLES ET GARCONS	2 Mardi, Jeudi 16h15-18h	Intégré aux séances HB	Lundi, Mercredi, Vendredi 18h00-20h00
<p>Lycée L'Oiselet, Bourgoin (38)</p> <p>Resp : Marin Yvant</p> <p>marinyvant@yahoo.fr</p>	<p>2de, 1ère, Term</p> <p>BAC S, ES, L, STMG</p> <p>http://lycee-oiselet.fr/</p>	OUI				Mixte			Vend, Sam, Dim

Lycée Algoud-Laffemas, Valence (26) Resp : Nebois Romain neboisromain11@gmail.com	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr/	OUI				Masculin			Vend, Sam, Dim
Lycée Vincent D'Indy, Privas (07) Resp : Victor Naili victor.naili18@gmail.com	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG http://vincent-indy.elycee.rhonealpes.fr/					Mixte			Vend, Sam, Dim
Lycée Jean Moulin, Albertville (73) Resp : Vincent Keller 5173000.vkeller@ffhandball.net	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG http://www.ac-grenoble.fr/citescolaire/jean-moulin.albertville/	OUI	A la carte pour les internes	½ Pension 5j ± 550€ Internat ± 1400€	NON	NON-Mixte	Lundi / Jeudi : (F) 15h30- 16h45 - 17h- 18h30 (G) 16h15- 17h30 - 18h00-19h30	1 Séance Mercredi 12h00- 13h00 (F) 13h00- 14h00 (G)	Mar, Mer, Ven, (en fonction des clubs) Sam, Dim
Lycée Marie Curie, Echirolles (38) Resp : Timothee BELMONTE	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG http://lyc-marie-curie-echirolles.elycee.rhonealpes.fr/					Mixte			Vend, Sam, Dim

<p>Lycée de la Haute-Auvergne Saint Flour (15) BORDAS Yvan 07 70 45 71 25</p>	<p>2de, 1^{ère}, Term BAC S, ES, L, STMG + PRO MEI + Compta http://www.entauvergne.fr/public/0150030B/Pages/default.aspx</p>	<p>OUI</p>	<p>OUI</p>	<p>1300€ Pension</p>	<p>Adaptée</p>	<p>Mixte</p>	<p>3X1h30</p>	<p>1x1h30</p>	<p>Vend, Sam, Dim</p>
<p>Lycée la Chartreuse Paradis Brive-Charensac</p>	<p>http://www.pole-lachartreuse.fr/pole-1-1/2</p>	<p>OUI</p>	<p>NON</p>	<p></p>	<p>NON</p>	<p>SEPARÉ FILLES ET GARÇONS</p>	<p>2 par sexe</p>	<p>1 en garçon</p>	<p>Vend, Sam, Dim</p>
<p>Lycée René Descartes, Cournon d'Auvergne (63) Resp : Felix Roussel rouselfelix@aol.com</p>	<p>http://www.entauvergne.fr/public/0631861F/Pages/default.aspx</p>	<p>OUI</p>	<p>OUI</p>	<p>VARIABLE</p>	<p>NON</p>	<p>SEPARÉ FILLES ET GARÇONS</p>	<p>3 POUR LES GARÇONS 3 POUR LES FILLES</p>	<p>DONT 1 Garçon Dont 1 filles</p>	<p>Vend, Sam, Dim</p>
<p>Lycée PAINLEVE Oyonnax 01 Resp : Alexandre lay : alex.handfrance@gmail.com Nathalie lorillu : nathalie.lorillu@ac-lyon.fr</p>	<p>2de, 1^{ère}, Term BAC S(SI,SVT),ES, L, STMG, ST2S http://paul-painleve.elycee.rhonealpes.fr/</p>	<p>OUI</p>	<p>NON</p>	<p>NC</p>	<p>Non</p>	<p>Mixte</p>	<p>2 séances : Mardi 16H-18H Jeudi 16H-18H</p>	<p>Intégrée aux séances handball</p>	<p>Mercredi, Vendredi</p>

<p><u>Lycée Polyvalent J.-M. Carriat</u></p> <p>Bourg en Bresse 01</p> <p>Resp : Jérôme Eps</p> <p>5101000.JEPS@ffhandball.net</p> <p>Resp : Véronique Chaix</p> <p>Veronique.Chaix@ac-lyon.fr</p>	<p>LGT :2de, 1^{ère}, Term</p> <p>BAC Général (spécialités Humanité, LLCE, HGéo, SES,Math,Phys, SVT,NSI, SI)</p> <p>BAC Technologiques : STI2D (, STMG</p> <p>Filières professionnelle : BAC PRO (TMA, TTU, TMEI, TMELEEC, TBAT)</p> <p>BAC PRO MS, CAP AS</p> <p>https://carriat.ent.auvergnerhonealpes.fr/</p>	<p>OUI</p>	<p>M.A.P ELAN(pour les élèves en difficulté)</p> <p>Etudes dirigées possible</p> <p>Suivi scolaire , tutorat avec élèves de section</p>	<p>1294 euros /an</p>	<p>Non</p>	<p>Oui mais séparé</p>	<p>2 séances :</p> <p>Mardi 16H-18H</p> <p>Jeudi 16H-18H</p>	<p>Intégrée aux séances handball</p>	<p>Du lundi au dimanche</p>
<p>Lycée/collège privé ESCR la Roche sur Foron 74</p> <p>Resp : Denis GUIVIER</p> <p>denis.guivier@wanadoo.fr</p> <p>06 15 43 07 10</p>	<p>4[°]/3[°] en classe sportive (horaire aménagée)</p> <p>2[°]/1[°]/Term générale + STMG</p> <p>BAC PRO Métier de la sécurité/ASSP/GALT</p> <p>CAP Agent de sécurité</p> <p>http://www.escr74.com/</p>	<p>Non au collège</p> <p>Oui aux lycées</p>	<p>Etudes dirigées possible gratuite</p>	<p>Scolarité coll : 1134€</p> <p>Lycée : 1179€</p>	<p>NON</p>	<p>Filière masculine et féminine séparée</p>	<p>3 séances au collège</p> <p>3 séances au lycée</p>	<p>Intégrée au collège</p> <p>1 séance obligatoire au lycée + 1 à 2 facultative en 1[°] et Term</p>	<p>1 entraînement club/semaine (2 possible en Term)</p>
<p>Lycée St Louis/St Bruno (Lyon 1er)</p> <p>l.genevois@sbsb.fr</p>		<p>OUI</p>				<p>FEM</p>			

Lycée Jean PERRIN (Lyon 9ème) pascal.gaudilliere@free.fr		NON				MIXTE			
Lycée CONDORCET (St Priest) bena.mahmoud@gmail.com		NON				MIXTE			
Lycée René CASSIN (Tarare) p.boinon1@numericable.com		OUI				MIXTE			
Lycée Louis ARMAND (Villefranche) virgile.bena@hotmail.fr		OUI				MIXTE			
Lycée l'EDIT (Roussillon--> 38) loucas.martinez@ac-grenoble.fr marie-anne.cruche@ac-grenoble.fr		En Projet				MIXTE			

2.

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES



Les formations professionnalisantes et fédérales

Des objectifs :

Rendre service aux clubs et aux licenciés,

Former les entraîneurs, les arbitres, les dirigeants du territoire

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en formant des entraîneurs professionnels

Aider à la structuration des clubs en formant les entraîneurs fédéraux

Mettre en place une plateforme de formation de proximité pour les clubs de la ligue AURA.

Des engagements,

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DE
L'INSTITUT DE FORMATION ET D'EMPLOI DE LA
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

<http://aura-handball.fr/institut-formation-emploi>

Etat des lieux :

240

clubs

+5 clubs

Dont 44 qui n'ont que des équipes jeunes

Dont x% de plus de x licenciés

1 650
Équipes
jeunes



460
Équipes
adultes



4 400
dirigeants
+5%

Reforme de l'architecture des formations 2019

Etat des lieux :

15 000
Matches
de jeunes



600 matchs
par WE

4 500
Matches
d'adultes

180 matchs
par WE

2 800
Juges
Arbitres
jeunes



500
Juges
Arbitres
adultes

100
Accompagnateurs / superviseurs
d'arbitres et de jeunes arbitres
+ 100 en formation



Données concernant les licenciés de handball dans les clubs affiliés en Auvergne Rhône Alpes en 2019/2020

Evolution du nombre de licenciés par pratique

	Saison 2018/2019		Saison 2019/2020		Evolution 	Evolution 
						
Dirigeant 	-	4 269	-	4 554	-	 + 6,68%
Baby-hand 	141	1 448	136	1 479	 -3,55%	 + 2,14%
HandEnsemble 	11	132	12	137	 +9,09%	 + 3,79%
Handfit 	11	104	17	118	 +54,55%	 + 13,46%
Joueur - 12 ans 	223	11 275	217	11 438	 -2,69%	 + 1,45%
Joueur 12/16 ans 	226	11 450	221	11 361	 -2,21%	 -0,78%
Joueur + 16 ans 	217	9 480	216	9 536	 -0,46%	 + 0,59%
Loisir 	175	2 291	166	2 300	 -5,14%	 +0,39%

26/03/2020

Vos besoins

Des formations
Pourquoi ?

Animer les
différentes offres
de pratiques dans
et en dehors de
la structure

Encadrer la
pratique
compétitive

Promouvoir les
activités et les
services de la
structure

EDUCATEUR
de
HANDBALL

Un métier

Réforme de l'architecture des formations 2019

Vos besoins

Des formations
Pourquoi ?



Les Parcours CONTINUS pour 2020-2021

ÉDUCATEUR DE HANDBALL

DURÉE ET ORGANISATION

503 heures en 15 mois*
 > 323 heures en centre de formation (10 stages de 4 jours)
 > 175 heures à distance
 > 5 heures de certification

TARIFS

Apprentissage
 Pris en charge à 100% hors frais annexes.

Hors apprentissage
 6 036 € (503 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

INSCRIPTION

1. Formulaire de pré-inscription à compléter en ligne sur www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi à partir du 20 mai 2020.

2. Dossier de candidature à télécharger (disponible une fois le formulaire de pré-inscription) et à retourner **avant le 14 juin 2020** à 5100000.formation@ffhandball.net.

ENTRAÎNEUR DE HANDBALL

DURÉE ET ORGANISATION

503 heures en 14 mois*
 > 286 heures en centre de formation (10 stages de 4 jours)
 > 210 heures à distance
 > 7 heures de certification

TARIFS

Apprentissage
 Pris en charge à 100% hors frais annexes.

Hors apprentissage
 6 036 € (503 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

INSCRIPTION

Formulaire de pré-inscription et dossier de candidature disponibles à partir de mi-août 2020.

*Compte tenu du contexte actuel (crise sanitaire Covid-19), l'organisation est susceptible d'être modifiée.

Comment financer sa formation ?

CAS 1

Vous allez signer un contrat d'apprentissage

Contactez l'AFDAS pour l'établissement du contrat. Prise en charge à 100% des frais pédagogiques et partielle des frais annexes. L'employeur gardera à sa charge le salaire de l'apprenti. Téléchargez le [guide de l'apprentissage](#) sur le site de la Ligue.

CAS 2

Vous êtes salarié dans le domaine du sport (hors apprentissage)

Vous pouvez prétendre à un financement par l'**OPCQ AFDAS**. Pour cela, votre employeur pourra solliciter l'AFDAS afin d'établir une demande de financement de la formation.

CAS 3

Vous êtes demandeur d'emploi

Contactez votre conseiller Pôle Emploi et/ou une mission locale (-26 ans) pour échanger sur les financements possibles (Pôle Emploi, Conseil Régional, AGEFIPH, CSP, CIF, CPF...)

CAS 4

Vous êtes salarié hors domaine du sport

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- OPACIF : dans le cadre d'une reconversion professionnelle

Pour + d'infos, contactez le service formation de la Ligue AURA
5100000.formation@ffhandball.net

INSTITUT
 FORMATION
 EMPLOI
 LIGUE AUVERGNE
 RHÔNE ALPES



SAISON
 2020
 2021

Titres à finalité professionnelle en parcours continu

sous réserve d'habilitation par la Fédération Française de Handball

Les TFP répondent aux obligations de l'article L212-1 du code du Sport et permettent d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération. Les conditions et limites d'exercice seront référencées dans l'annexe II-1 du code du Sport.

ÉDUCATEUR DE HANDBALL Niveau 4 · bac

Formation pour devenir "agent de développement sportif", "animateur sportif" ou "entraîneur jeune/adulte niveau territorial".



mi-mai 2020

> début des inscriptions

14 juin 2020

> fin des inscriptions

29 juin 2020

> épreuves de sélection

● Écrit / ● QCM / ● Entretien

fin sept. 2020 - fin

déc. 2021

> formation

ENTRAÎNEUR DE HANDBALL Niveau 5 · bac +2

Formation pour devenir "coordinateur club", "directeur technique" ou "entraîneur jeune/adulte niveau national".



mi-août 2020

> début des inscriptions

30 septembre 2020

> fin des inscriptions

2 novembre 2020

> épreuves de sélection

● Écrit / ● QCM / ● Entretien

mi-nov. 2020 - déc.

2021

> formation

apprentissage

ou

hors apprentissage



LIEUX

Établissements de la Ligue
 > Bron · Clermont-Ferrand ·
 Montbonnot

Déplacement possible sur
 l'ensemble du territoire
 Auvergne Rhône Alpes

Diplôme requis pour l'entrée en formation (niveau 4 ou 5) :
 PSC1 ou AFPS

Conditions de mise en situation professionnelle (niveau 5 - alternance) :

- Encadrer une équipes adultes > Prénational masculin **OU** National 3 féminin
- Encadrer une équipes jeunes > U18 National masculin (ou plus haut niveau territorial U18 masculin) **OU** équipes jeunes U17 National féminin (ou plus haut niveau territorial U17 féminin) **OU** sélection départementale de comité, sélection régionale de ligue **OU** structure du Projet de Performance Fédérale et équipes jeunes **OU** U16 féminin et masculin du haut niveau territorial

Les Parcours Modulaires pour 2020-2021:



Les échanges des Acteurs AURA - « la proximité »...

Vous êtes entraîneur, arbitre, dirigeant...

Vous souhaitez développer vos compétences et vos connaissances sur l'activité handball ?
Vous souhaitez partager votre expérience et échanger avec d'autres acteurs locaux du handball ?

L'Institut de Formation et de l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball vous propose d'assister à des interventions techniques des ateliers et des témoignages afin de vous informer ou de vous former sur différentes thématiques. Ces échanges techniques seront proposés en parallèle de la compétition Inter-Pôles Féminins à Bourg de Péage, fin janvier 2021. Ces échanges techniques peuvent également être des circonstances de recyclage des diplômés fédéraux



3.

A.C.C)

Plan d'actions prioritaires 2020 / 2021

Axes stratégiques	Actions associées		Responsable-s
1- ACCUEILLIR ET FIDELISER LES PUBLICS – DEVELOPPER LES OFFRES DE PRATIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE POUR TOUS LES PUBLICS	STAGES ETE 2021	PASSY 2021 : date : 3 semaines sur Juillet (120 places/semaine) / Public : 8-17 ans - Resp. : Ludovic DAIN MONISTROL 2021 : date : 2 semaines sur Juillet (48 places/semaine) / Public : 7-13 ans	Jérémy REAULT
	STAGE AVRIL 2021 (nouveau)	Etude d'un projet de stage sur une semaine durant les vacances de Pâques.	Jérémy REAULT et Ludovic DAIN
	HANDFIT	Reconduction du projet du « Mois du Handfit » (séance de découverte dans les clubs demandeurs) + dotation matérielle pour les stagiaires en formation	Jérémy REAULT
	BEACH HAND	Mise en place d'une étude d'implantation des espaces « sports sur sable » au niveau territorial Initiatives Beach Handball (dotation matérielle)	Bruno GEOFFRAY
	FEMINISATION	Formation dirigeantes + aide matérielle pour les actions pour le public féminin.	Jérémy REAULT

HAND ENSEMBLE	Organisation d'un événementiel régional (avril 2021) + aide matérielle pour les créations de nouvelles sections. Projet : reconduction d'un championnat Hand'fauteuil AURA
HAND À 4	Evènementiel régional + dotation matérielle
BABYHAND	Journée de découverte (mai/juin) + dotation matérielle pour les créations de section
QPV-ZRR	Dotation matérielle + activation d'un réseau AURA
Promotion des nouvelles pratiques (nouveau)	Mise en place de Webinaires pour présenter chaque offre de pratique et la formation associée.

Axes stratégiques	Actions associées		Responsable-s
2- Coopération Ligue/Comités	Construction d'un projet commun « service aux clubs » Ligue/comités (répartition des responsabilités, rôle, tâches,...)		Futur-e élu-e responsable de la commission (+ Présidents de comité)
3- Coopération inter-commission Ligue	Exemple : Mise en place de bassins de vie : coopération avec les commissions : arbitrage, COC, ITFE,...		Futur-e élu-e responsable de la commission (+ Présidents de commission)
4- Mailler le territoire en développant le nombre de clubs	Création de clubs	Accompagnement administratif + dotation matérielle pour les clubs en création	Jérémy REAULT Et commission statuts et règlements
5- Pérenniser les clubs – maintien et développement des structures	Suivi des clubs	Reconduction de l'enquête clubs (sous la même forme que durant la crise sanitaire) : connaître mieux les problématiques, projets de nos clubs et adapter une stratégie en adéquation (comités/Ligue)	Jérémy COLSENET (+ Comités)
	Accompagnement de proximité	Suite à l'enquête, prise de contacts et/ou rencontres avec les clubs (gestion comités/Ligue)	Jérémy COLSENET Jérémy REAULT (+ Comités)

	Accompagnement à l'emploi clubs	Accompagnement des clubs souhaitant embaucher ou pérenniser un emploi + détecter les besoins en formation des salariés (et les accompagner)	Jérémy COLSENET (+ 1 référent par comité)
	Organisation de visioconférences thématique (nouveau)	Mise en place de temps d'information à distance à thématiques spécifiques (administratif/financier ; communication/commercialisation ; ressources humaines bénévoles/salariés ; ...)	Jérémy COLSENET (+ intervenants ponctuels comités/Ligue et autres personnes extérieures)
	Centre ressources documentaires (nouveau)	Formalisation de fiches pratiques et création d'un espace dédié sur le site internet de la Ligue (ex de thèmes : organisation d'une AG à distance, création de club, demande de subvention, défraiement des bénévoles, responsable de salle,...)	Jérémy COLSENET
	Accompagnement Service Civique	Aide à la mise en place des projets d'accueil au sein des clubs, conseils, suivi, aide administrative, saisir des contrats, formation...	Jérémy COLSENET

Proposition de formations pour 2021/2022 (à confirmer en fonction des demandes de clubs) : « Créer son projet associatif » (si cette formation peut vous intéresser, merci de contacter Jérémy COLSENET par mail à 5100000.jcolsenet@ffhandball).

RÈGLEMENTS CHAMPIONNATS JEUNES

OBLIGATIONS	M13F	M13M	M15F	M15M	M16M et F	M18F	M18M	P16 F	P16 M
Taille ballon	Taille 1	Taille 1	Taille 1	Taille 2	Taille 2	Taille 2	Taille 3	Taille 2	Taille 3
Nombre période	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Temps de jeu période	20 min	20 min	25 min	25 min	25 min	30 min	30 min	30 min	30 min
Exclusion	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min
Temps-morts	1 par mi-temps d'1 minute	1 par mi-temps d'1 minute	1 par mi-temps d'1 minute	1 par mi-temps d'1 minute	1 par mi-temps d'1 minute	3 TM d'1 minute	3 TM d'1 minute	3 TM d'1 minute	3 TM d'1 minute
Nombre de joueurs sur fdme	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Engagement	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain
Nombre de joueurs période 1 et 2	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1
Type de défense sur période 1	Défense étagée *	Défense étagée*			-	-	-	-	-
Type de défense sur période 2	Défense libre*	Défense libre*			-	-	-	-	-
Interdiction	Défense Stricte* ; changement att/def	Défense Stricte* ; changement att/def	Défense Stricte* ; changement att/def	Défense Stricte* ; changement att/def	-	-	-	-	-
Espace de jeu	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire
Horaire du match samedi	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	18h00-21h00	18h00-21h00
Horaire du match dimanche	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00
Mixité	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Nombre licence B	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Année d'âge	2007/2008/2009	2007/2008/2009	2005/2006/2007	2005/2006/2007	2004/2005/2006	2002/2003/2004	2002/2003/2004	2002 et avant	2002 et avant
Brulâge	non	non	non	non	non	non	non	oui	oui

! Art. 11.2: ...Au niveau départemental, la pratique mixte pourra être autorisée jusqu'en moins de 13 ans dans le cas de joueurs (euses) très isolé(e)s, à condition que soit organisée en parallèle une pratique régulière spécifiquement féminine. Les joueurs et joueuses dont le nombre est inférieur ou égal à cinq dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge peuvent être autorisés par l'instance organisatrice des compétitions à participer dans une compétition Moins de 13 de catégorie opposée (masculine ou féminine).

Cette autorisation avec accord écrit des 2 parents ou du représentant légal devra faire l'objet d'une demande auprès de l'instance organisatrice des compétitions. Elle ne pourra être accordée qu'au plus bas niveau territorial proposé par l'instance organisatrice des compétitions au moment de la demande d'autorisation. Sans avis favorable de la Commission d'Organisation des Compétitions le match sera déclaré perdu.

! art. 11.1 : "... En compétitions jeunes des plus bas niveaux du territoire proposées par l'instance organisatrice des compétitions au moment de la demande de dérogation, le bureau directeur, sous réserve de l'accord de la Commission d'Organisation des Compétitions concernée AURA, pourra autoriser des joueurs(euses) de l'année médiane de leur catégorie pour les moins de 11 et moins de 13 et de la dernière année d'âge des moins de 15 à évoluer dans la catégorie supérieure sous réserve de l'accord des deux parents ou du représentant légal, de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans Gest'hand. Si le motif évoqué est celui d'étoffer le collectif d'une catégorie supérieure, l'effectif de cette catégorie devra être inférieur à 10. La sélection en équipe de comité ou de ligue ne peut être une raison suffisante de dérogation. La convocation de ces joueurs(euses) dans des sélections départementales, régionales ou nationales ne pourra donner lieu à une demande de report. Dans l'hypothèse où un sportif apparaît sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans Gest'hand, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la Commission d'Organisation des Compétitions concernée.

! art. 11.4. : Les joueuses de 15 et 16 ans et les joueurs de 16 ans, dont le nombre est inférieur ou égal à cinq, dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge, pourront être autorisé(e)s à évoluer en compétition territoriale adulte de niveau départemental par le bureau directeur de l'instance gestionnaire de la compétition, sous réserve de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal, de l'accord de la Commission d'Organisation des Compétitions concernée, de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans gest'hand. dans l'hypothèse où un sportif apparaît sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans gest'hand, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la COC de l'instance concernée.

TYPE DE DEFENSE *

* **Défense stricte** sur un ou plusieurs joueurs interdite = le défenseur ne doit pas avoir une intention portée uniquement sur l'interdiction de la réception de la balle de son adversaire.

***Défense étagée**: la défense est considérée comme étagée quand un joueur au moins se trouve en dehors des 9m au début de la phase défensive. Dans le cas d'une rentrée en deuxième pivot de la part de l'équipe adverse, il est tout à fait possible que la défense s'aligne. la défense doit pouvoir conserver un caractère étagé dans tous les autres cas.

***Défense libre**: une défense libre sera soit étagée, soit alignée mais ne permet toujours pas les prises en stricte d'un joueur

Les défenses étagées sont de loin les plus formatrices pour les enfants de cette catégorie. Elles favorisent la mobilité, l'activité perceptive, l'initiative individuelle, critères indispensables pour intégrer des sélections départementales/régionales/nationales. Elles sont à privilégier même si elles ne conduisent pas forcément à faire gagner le match.

ANNEXES

-

CAHIERS DES CHARGES COMPÉTITIONS

**Cahier des charges Régional des Compétitions
Interdépartementales et Intercomités**

Sommaire :

- Cadre général
- Equipements
- Organisation
- Communication
- Règlements de jeu
- Réunion technique
- Financier
- Sécurité

CECI NOUS CONCERNE TOUS...**ACCOMPAGNATEURS – PARENTS – JOUEURS**

Au-delà des aspects sportifs, cette compétition a pour objet de permettre à nos jeunes handballeurs de découvrir la réalité d'une première compétition nationale, porteuse des valeurs du handball si bien montrées au plus haut niveau international par nos équipes de France.

Ces valeurs sont profondément ancrées dans notre pratique et doivent être transmises par les adultes encadrant :

FAIR PLAY / RESPECT / TOLÉRANCE / SOLIDARITÉ

Certains Comités sont accompagnés d'un groupe de supporters constitué de parents, membres du Comité...etc...

Lorsque cette initiative est propice à installer une ambiance conviviale, la compétition en tire profit et s'inscrit totalement dans l'esprit des valeurs abordées précédemment.

En cas d'incidents le Comité d'Organisation Local et les responsables nationaux se réservent le droit d'exclure les fauteurs de troubles

CADRE GÉNÉRAL

Pour la Direction Technique Nationale, Les Intercomités répondent à 2 objectifs :

1. Assurer sur l'ensemble du territoire, la détection et l'émergence initiales des réels potentiels de joueur (ses) et de jeunes Arbitres, afin de faciliter leur orientation vers les structures d'accès au haut niveau.
2. Créer une dynamique identitaire dans les Comités, être un support à la politique technique fédérale à l'échelon départemental.

Préparation

Le comité organisateur invite et informe les autres comités et l'Equipe technique Régionale, **un mois à l'avance**, des lieux, horaires et hébergement prévus pour ce tournoi.

Aire de jeu

Disposer de deux terrains de 40x20m avec des dégagements d'au moins 1m de chaque côté et de 2m derrière les buts pour chacune des catégories (masculin/féminin)

Vestiaires

Disposer de 4 vestiaires (un par équipe), par gymnase, et d'au moins un vestiaire arbitre par gymnase.

Salle

Disposer d'une salle pour les arbitres (pour le retour après les matchs).

Table de marque

Avec les moyens suivant :

- Au moins 2 personnes en permanence présentes à la table,
- 2 ordinateurs par terrain.
- FDME (feuille de match électronique) et GDME (gestion des matchs en direct)
- Fiches de temps mort (cartons verts)
- Fiches d'exclusion
- Un chronomètre manuel
- Un sifflet

Sonorisation

Présence d'une sonorisation pour animer musicalement les échauffements et les temps-morts. Possibilité de faire les présentations de joueurs/ joueuses/ cadres en début du match à condition que cette étape soit courte et dynamique. Possibilité d'annoncer les buteurs/buteuses et arrêts GB.

Tableau d'affichage et chronomètre

La salle sera équipée d'un tableau d'affichage et l'organisateur s'assurera de son bon fonctionnement.

ÉQUIPEMENTS

Chef de plateau

Nommé par le comité organisateur, il est chargé de la bonne organisation des rencontres, du respect du protocole, du respect de l'horaire et de la bonne présentation du terrain. Il se chargera de la présentation des équipes qui s'effectuera au centre du terrain.

<p align="center">Les horaires des rencontres Interdépartementales Régionales (IDR) 1 et 2° tours.</p>

les IDR 1 et IDR 2 se dérouleront sur une journée (format de la compétition nationale)

L'ordre des rencontres sur chaque lieu sera le suivant :

Le comité organisateur est B,

Le comité le plus éloigné du lieu de la compétition est C

Le comité le plus proche du lieu de la compétition est A.

(Calcul de la distance à partir de Go-hand en prenant la distance du lieu de compétition à la préfecture du département.

L'arbitrage

Chaque secteur arbitrage propose 2 à 4 binômes JAJ T3. Les accompagnateurs sont désignés par la CTA dont la gestion relève d'un référent nommé également par la CTA.

A défaut de JAJ T3 suffisants, il sera fait appel à des binômes JAJ T2.

Le suivi et l'évaluation des JAJ sont confiés aux accompagnateurs JAJ désignés sous la responsabilité du référent CTA.

La table de marque

Elle est composée d'un secrétaire et d'un chronométrateur

(Proposition : personnes ressources du Comité organisateur ou/et du club support)

Prévoir aussi une chaise pour l'accompagnateur de JAJ et une pour le responsable de la détection.

Le remplissage des feuilles de matches électroniques doit être assuré par chacun des comités en amont de la compétition lors de la réunion technique.

Prévoir un jeu de chasubles (12) sur chaque lieu en cas de couleurs identiques.

ORGANISATION

Bouteilles d'eau

L'organisateur prévoit la mise à disposition d'une bouteille d'eau par personne.

La remise des récompenses

Les coupes ou autres trophées sont fournis par le comité recevant.

Le club organisateur devra prévoir les personnalités pour les distribuer.

Prévoir si possible des récompenses collectives pour les équipes et éventuellement des récompenses individuelles pour tous les athlètes et pour les JA.

L'hébergement

Les réservations doivent être parvenues au comité organisateur 1 mois avant et l'organisation doit être communiquée 3 semaines avant pour permettre à tout le monde de s'organiser le mieux possible.

Le comité organisateur s'assure que les amplitudes horaires des chauffeurs de bus sont respectées et pourront être respectées dans le cas de déplacements entre lieux d'hébergement et lieux de compétition.

L'hébergement doit être de qualité (Hôtels * et **).

- Pas plus de trois personnes par chambres – pas de lits doubles.
- Pas de chambres mixtes.
- Obligation faite aux responsables de chacune des sélections d'assurer la garde des joueurs et joueuses le soir jusqu'au matin.

La restauration

Le club organisateur doit trouver une entreprise (traiteur,...) ou une cafétéria pour proposer des repas **chauds** le samedi soir et le dimanche midi.

Les repas des JAJ et des Accompagnateurs JAJ sont pris en charge par le site qui accueille comme écrit sur les règlements ICN

Les repas doivent respecter la qualité diététique inhérente à ce type de compétition et à la catégorie d'âge des joueurs (ses) :

Diététique du sportif : Exemple de menu sur une journée

- **Le matin** : Thé, café ou chocolat, céréales, yaourt, toasts ou tartines de pain avec beurre miel ou confiture, œuf, jambon, jus de fruit frais ou fruit.

- **A midi** : Salade de crudités, viande grillée accompagnée de légumes cuits ou de féculents (pâtes, riz, pommes de terre, lentilles...), yaourt ou fromage, fruit ou dessert sucré.

- **Le soir** : soupe ou bouillon, poisson ou œufs, légumes cuits ou féculents (à l'inverse du repas de midi), yaourt ou fromage, fruit.

Règlement financier

Les présidents des 11 comités et le président de la ligue fixent conjointement un cout moyen par joueurs (ses).

Pour l'olympiade 2017/2021 le coût de la pension complète par joueur ne devra pas excéder 40 € en pension complète et 13 € pour un repas.

La buvette

L'organisateur met en place une buvette en respectant les dispositions réglementaires.

COMMUNICATION

Le comité organisateur prend contact avec le service de communication de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball pour assurer la couverture de l'évènement.

Le comité organisateur réalise le compte-rendu écrit de l'opération et le transmet au service de communication de la ligue pour diffusion aux clubs et partenaires.

Le comité organisateur a toute latitude dans le domaine de la communication pour assurer une couverture médiatique permettant de mettre en avant les valeurs du handball, la qualité du travail effectué au sein des clubs ainsi que le bénévolat.

RÈGLEMENTS de JEU

RÈGLES AMÉNAGÉES COMPÉTITION I-D R 1° TOUR et I-D R 2° TOUR

- Matches en mi-temps (2 fois 18 min. match sec) pour les poules de 4
- Matches en mi-temps (2 fois 20 min. match sec) pour les poules de 3

- Pause mi-temps : 5 mn
- Pause entre match : 10 mn
- Pause entre deux matchs successifs : 20 mn

- Victoire 3pts/nul 2Pts/défaite 1Pt
- Une mi-temps à 6+1 (avec défense libre) et une mi-temps à 6+1 (avec défense étagée) sans ordre
- PAS « prise en stricte » d'un joueur.
- Conserver les tailles actuelles de ballon T1 Filles et T2 Garçons
- Tolérer le changement de GB lors d'un jet de 7 m mais ne pas effectuer de changement « attaque –défense » pour les joueurs de champs, sauf pour le GB qui entre en joueur de champ.
- Sanctions = 2 minutes.
- 1 seul temps mort par mi-temps et par équipe (soucis de la durée globale des plateaux)

Cas d'égalité à l'issue du tournoi : les équipes sont départagées par :

- — le résultat entre équipes concernées
- — la différence entre buts marqués et encaissés sur l'ensemble du tournoi.
- — le plus grand nombre de buts marqués durant le tournoi
- — le moins grand nombre de sanctions disciplinaires reçue sur l'ensemble du tournoi, en prenant successivement en compte, les expulsions, les disqualifications, les exclusions et en dernier ressort les avertissements

La RÉUNION de DÉTECTION

A la discrétion du responsable de détection (voir liste des responsables de détection) – avant le dernier match.

L'objet de cette réunion est de créer des conditions d'échanges et de partage avec les cadres responsables des sélections autour de problématiques diverses liées à la détection et la formation des jeunes joueur (ses).

L'animateur de la réunion doit créer les conditions d'expression de chacun des cadres présents.

A l'issue de cette réunion, une liste de détection concertée doit être établie entre les responsables régionaux de filière, les CTF et les entraîneurs responsables des sélections.

SÉCURITÉ

La configuration de l'installation doit être adaptée aux exigences de la sécurité publique et conforme à la réglementation en vigueur concernant notamment :

- Les dispositions générales relatives aux risques contre l'incendie et la panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP et les arrêtés modificatifs et complémentaires.
- Code des débits de boissons- article L49- Mesures contre l'alcoolisme
- Décrets, arrêtés et circulaires relatifs à l'accessibilité des ERP pour les handicapés physiques
- L'ensemble des textes doit être demandé auprès des services de l'Etat (DDJS, Préfecture,...)

Le club organisateur a la charge d'appliquer les dispositions en matière de sécurité, notamment le responsable de salle et espace de compétition.

Le comité et/ou le club vérifiera la conformité des installations.

Le comité et/ou le club, en relation avec le médecin de la ligue, mets en place un encadrement médical sur le lieu de la compétition (secouristes, croix-rouge, réseau médical...)

Le comité et/ou le club peut mettre en place un service d'ordre.

Pour l'Equipe Technique Régionale de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball,

Franck CADEI – Coordonnateur ETR Auvergne-Rhône-Alpes.

Hervé KERNEIS – Elu Référent ETR

Alain RIPERT – Président de la ligue AURA de Handball